

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE
Saint-Maurice-d'Ibie

ÉTUDE PRÉALABLE
à l'élaboration d'un Site Patrimonial Remarquable

u r b **A r c h i** _{MD}
AMUNATEGUI URBANISME & ARCHITECTURE

[**dmap**]
architecte du patrimoine

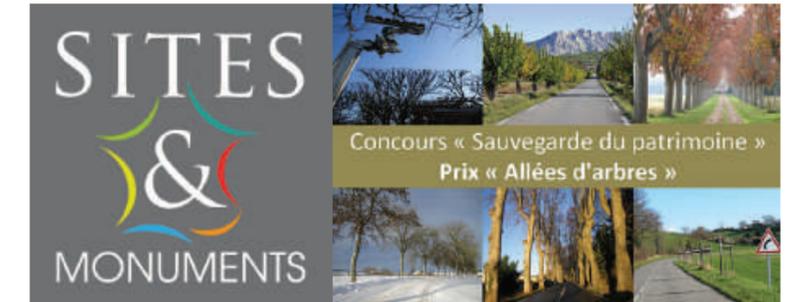
Juillet 2019

RECONNAISSANCES

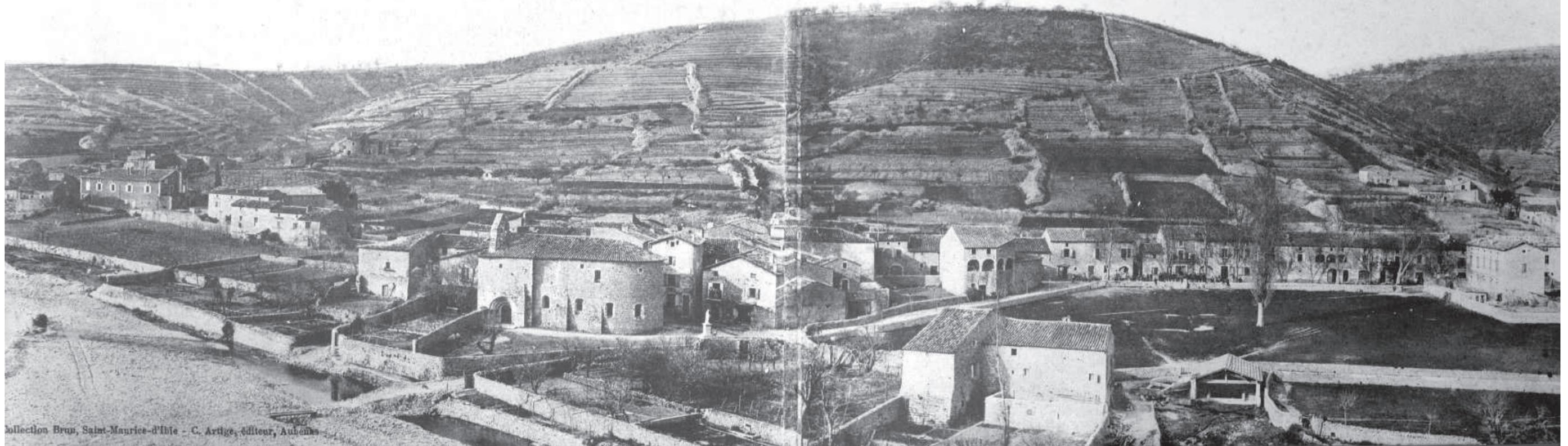
- Label territoire Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais méridional (4 communautés de communes), 2011.
- Lauréate du prix Aurhalpin du patrimoine, mention «réalisation» pour la restauration de l'église romane, 2016.
- Lauréate des rubans du Patrimoine pour la restauration de l'église romane, 2016.
- Lauréate du prix «Allées d'arbres», Sites & Monuments, SPPEF, 2017.



Pays d'Art et d'histoire
Vivarais méridional



SAINT-MAURICE-D'IBIE. - Vue générale - Prise du Rocher ou de face



Collection Brun, Saint-Maurice-d'Ibie - C. Artige, éditeur, Aubenas

PROTECTIONS

- Eglise Saint-Maurice XIème, XIIème siècle, inscription M.H. du 6/6/1933.
- 6 sites archéologiques répertoriés au titre de la carte archéologique nationale datant de la période de la Préhistoire à la période médiévale.

SYNTHESE ET BILAN DE L'ETUDE PATRIMONIALE

Le bilan de l'étude patrimoniale présente une commune «de caractère», établie dans une vallée écologiquement très riche, présentant un intérêt régional voire national. La trame lithique des coteaux de Saint-Maurice-d'Ibie (faisses, clapas, cultures en terrasse en pierre sèche) apporte à cette entité paysagère un grand intérêt patrimonial. Le caractère encore bien préservé de la commune n'impliquera que peu de réajustements aussi bien au niveau paysager, architectural qu'urbain. L'état de présentation général est très satisfaisant bien qu'un accompagnement est nécessaire pour mieux intégrer l'urbanisation pavillonnaire récente à l'entrée des hameaux notamment. Le bilan sanitaire du bâti ne relève pas de phénomène d'abandon ou de désaffection. L'enjeu du site patrimonial remarquable de Saint-Maurice-d'Ibie relève plus de la nécessité d'un outil d'accompagnement, d'un cadre, en vue de préserver et de mettre en valeur la patrimoine paysager, urbain et bâti.

La présente étude est réalisée par le groupement :

u r b A r c h i _{MD}

AMUNATEGUI URBANISME & ARCHITECTURE
3 rue de la Campane 84000 AVIGNON - TÉL : 04 88 07 99 70
É-MAIL : contact @ urbarchi.net - SITE : urbarchi.net

[dmap]
architecte du patrimoine

Damien MERCIER architecte d.p.l.g
architecte du patrimoine
8, impasse Allard - 84000 AVIGNON
dmarchipatrimoine@gmail.com - tel : 06.16.73.06.35

PRÉAMBULE

I. CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA COMMUNE

- I.1. Situation: une commune agro-naturelle appartenant aux plateaux des Gras.
- I.2. Une commune composante importante de la vallée de l'Ibie,
- I.3. Présentation succincte de la commune et du chef-lieu

2. ANALYSE DU PATRIMOINE

- 2.1. Éléments d'histoire
- 2.2. Datation relative du bâti
- 2.3. Bilan patrimonial architectural
- 2.4. Bilan patrimonial des espaces non bâtis

3. LES ENJEUX DU SPR ET DU PVAP

- 3.1. Préservation du patrimoine bâti
- 3.2. Préservation de l'écrin paysager
- 3.3. Préservation de la qualité des espaces publics
- 3.4. Protections existantes

4. PROPOSITION DE DELIMITATION DU SPR

L'ECRIN PAYSAGER - *une vallée karstique où s'écoule l'Ibie, un affluent de la rivière Ardèche.*



une rivière au régime cévenol

la pierre sèche, un bel exemple complet de paysage lithique



LE BATI - un bourg médiéval adossé à son église, des hameaux en chapelet le long de l'Ibie



un bâti représentatif de l'architecture vernaculaire du bas-Vivarais issu des anciennes pratiques agricoles



LES ESPACES NON BATIS - diversité et changement incessant d'échelle et d'ambiance.



ouverture sur l'extension urbaine et son foirail.

intérieurité des venelles du bourg médiéval.



l'allée de platanes et ses échappées sur le paysage.



LES ELEMENTS D'ARCHITECTURE - *évocation des usages, du savoir-faire et du goût de chaque époque.*



anciennes échoppes, couradous, magnaneries ont traversés le temps, ils ont valeur de témoignage.



« Chez nous, assurément, c'est le royaume de la pierre. D'ailleurs IBIA ou IBIE est à mettre en lien historique étroit avec ALBION, nom rattaché au thème de la montagne et de la pierre (...)

Entre combes marneuses et calcaires des Gras, c'est une géologie riche et diverse qui se dévoile. Une géologie du sous-sol qui a imprimé sa marque sur nos paysages et les architectures de nombreux sites qui jalonnent l'histoire du Pays d'Ibie. Roches grises, blanches, parfois dorées dans le soleil couchant constituent ces corniches spectaculaires dominant les méandres de notre rivière. Murs sans fin, en grande quantité, construits par les agriculteurs des siècles derniers, structurent notre proche horizon. C'est tout un paysage où pierre, garrigues et chênes verts disputent la terre arable à la vigne ; où les maisons solidement bâties ont fière allure et dégagent une impression d'aisance et de pérennité. C'est aussi le pays des voûtes ombreuses et des remises secrètes. Le pays où la pierre, avec les ans, a pris une belle teinte patinée (...). Ici, la pierre est partout. Elle nous enveloppe de sa lumineuse présence et porte à jamais l'empreinte toujours vivante des hommes. »

Jean Journet, érudit local et habitant de St Maurice-d'Ibie

cliché photographique fin du XIXème, début du XXème siècle.



cliché photographique 2019.



A. Objectif de la démarche d'élaboration d'un Site Patrimonial remarquable (SPR) porté par la commune

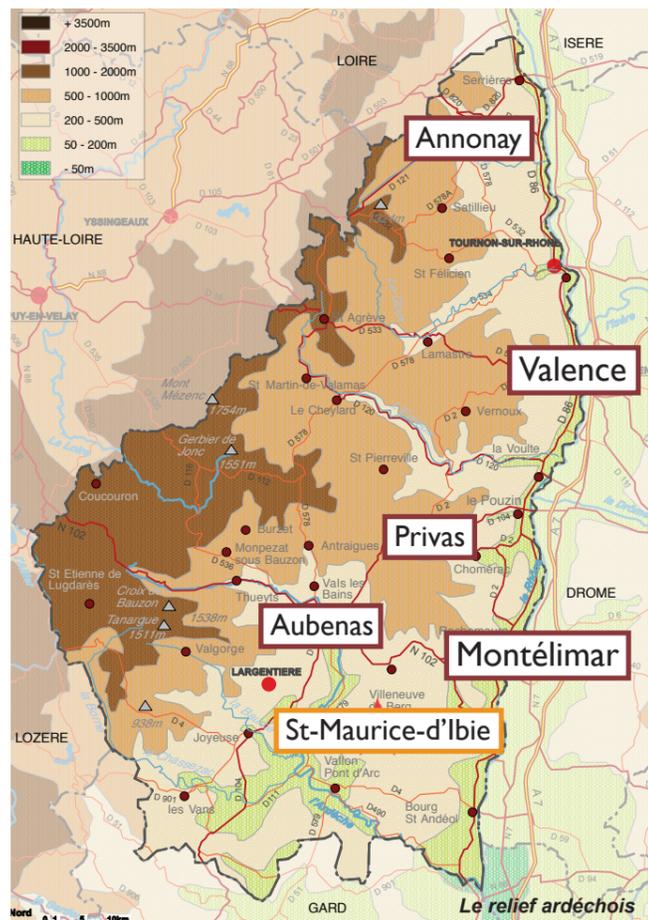
Lors de la réunion du conseil du 16 décembre 2016, les élus de Saint-Maurice d'Ibie ont décidé de créer un Site Patrimonial Remarquable sur son territoire afin de faciliter «la tâche d'instruction des autorisations d'urbanisme et garantir la protection du patrimoine bâti de grande qualité architecturale de notre village et son harmonie avec d'éventuelles nouvelles constructions dans les secteurs protégés».

B. Objectif de l'étude préalable:

Ce document est une étude préalable à l'élaboration d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) sur le territoire de St Maurice d'Ibie.

Cette réflexion s'appuie sur un diagnostic approfondi du patrimoine communal. Il ne s'agit donc pas ici de reprendre l'intégralité de ce diagnostic, mais d'en effectuer la synthèse pour servir d'appui à la justification du périmètre retenu.

Initialement, la collectivité envisageait un périmètre comprenant l'ensemble de la vallée de l'Ibie avec deux secteurs à enjeux plus forts sur le chef-lieu et le hameau des Salelles. A la suite de la visite de l'inspecteur de la DRAC, il a été décidé d'ajuster le futur périmètre à la réalité des enjeux et objectifs que porte un SPR, et de travailler sur un territoire moins étendu, ne comprenant plus que le chef-lieu et ses abords immédiats, dont le patrimoine et la cohérence architecturale, urbanistique et paysagère justifie des mesures de préservation.



- Région Rhône-Alpes
- Département de l'Ardèche
- Arrondissement de Largentière
- Canton du Teil
- Intercommunalité: Communauté de communes Berg et Coiron
- Altitude 174m (mini) – 490m (maxi)
- Superficie 2330 hectares
- Population en 2013 :223 (sans double comptes)
- Densité 9,6 hab./km²
- Rythme annuel de la construction: 1,5/an entre 2004 et mi-2015

I. CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA COMMUNE

I.1. Situation: une commune agro-naturelle appartenant aux plateaux des Gras.

La commune de Saint-Maurice-d'Ibie se trouve sur les Plateaux Calcaires du Sud du département de l'Ardèche. Elle fait partie de la communauté de communes Berg et Coiron, qui regroupe 14 communes et s'inscrit dans le projet de SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) de l'Ardèche méridionale actuellement à l'étude (périmètre approuvé par le préfet en mai 2016). Elle appartient au syndicat du Bassin Versant de l'Ardèche et au Pays Ardèche Méridionale.

(UNESCO), des gorges de l'Ardèche et du Pont d'Arc, voire le Parc naturel des Monts d'Ardèche.

Située à l'écart des grands axes ardéchois, elle bénéficie d'une situation privilégiée à mi-chemin entre d'importants bassins d'emploi (Montélimar, Aubenas, Privas...) tout en profitant d'un cadre naturel remarquable et préservé.

La commune est bien placée par rapport aux sites remarquables de la grotte de Chauvet

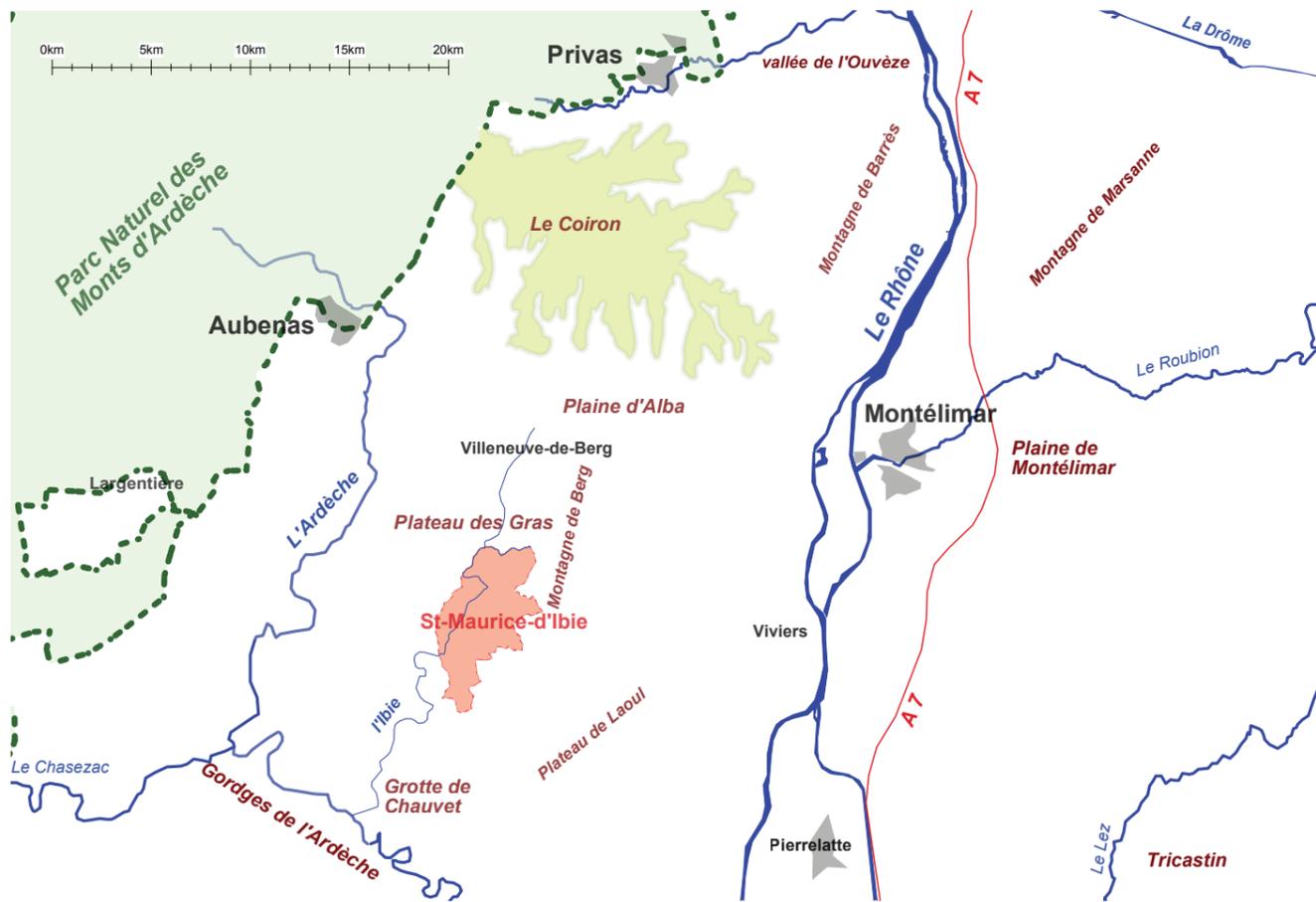


Photo: site visirando H.ROSY
L'ibie vue depuis le Pertus de Fabria, au sud des Salèles (commune de Lagorce).

1.2. Une commune composante importante de la vallée de l'Ibie,

La commune de St Maurice fait partie de la vallée de l'Ibie, affluent de la rivière Ardèche et qui entaille le vaste ensemble karstique du plateau des Gras, constitué d'une série de micro-reliefs et dominé par la montagne de Berg. D'une longueur de 33 km, l'Ibie prend sa source au pied du plateau du Coiron et se termine sur Vallon-Pont-d'Arc où elle conflue avec l'Ardèche.

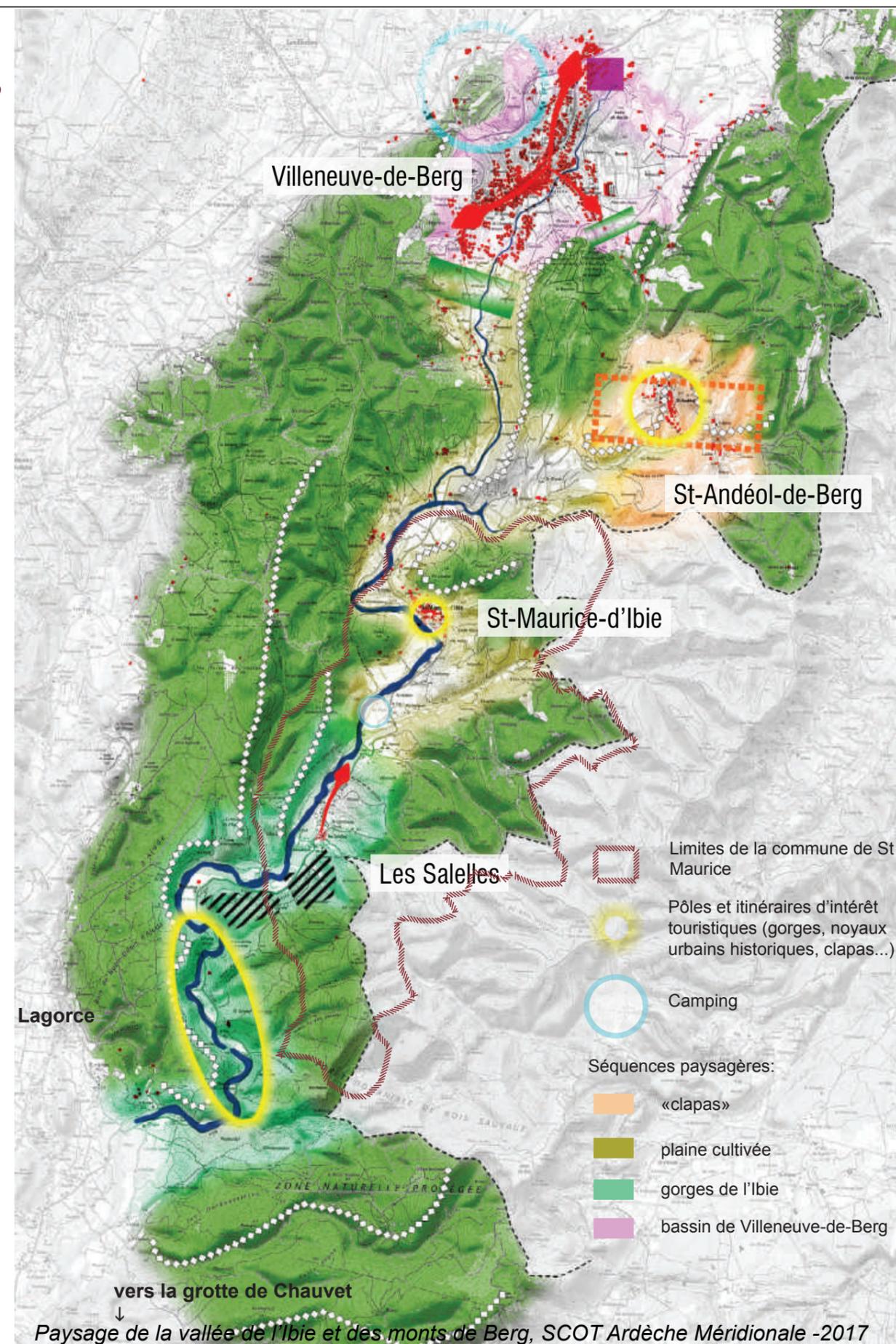
Cette vallée alterne espaces largement ouverts, -au niveau des communes de Villeneuve-de-Berg et de Vallon-Pont d'Arc -et gorges sinueuses sur une partie de Lagorce et de Saint Maurice-d'Ibie.

Écologiquement riche, la vallée présente un

intérêt régional, voire national, et se situe entre les différents réseaux écologiques régionaux de Rhône-Alpes, de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et du Languedoc-Roussillon et concentre plusieurs zones définies en réservoir de biodiversité (fond de la vallée, Massif de la Dent de Rez, site classé du Pont d'Arc et basse vallée de l'Ibie), mais également des zones de corridors en lien avec les plaines et vallées alentours.

La topographie de la commune est donc assez contrastée : une altitude de 171 m NGF au niveau de l'Ibie, sud-ouest qui peut culminer jusqu'à 490 m et se trouve au sud du territoire,

en limite communale de Gras



I.3. Présentation succincte de la commune et du chef-lieu

I.3.1. Organisation du bâti: 4 groupements et des écarts

Le bourg Saint-Maurice et ses alentours concentrent la moitié des résidences communales et de la population. Le hameau des Salelles est le second pôle humain avec un tiers des habitants permanents de la commune. Un autre hameau historique, les Valades, est presque exclusivement constitué de gîtes. S'il ne compte qu'une poignée d'habitants en hiver, il peut accueillir une centaine d'estivants.

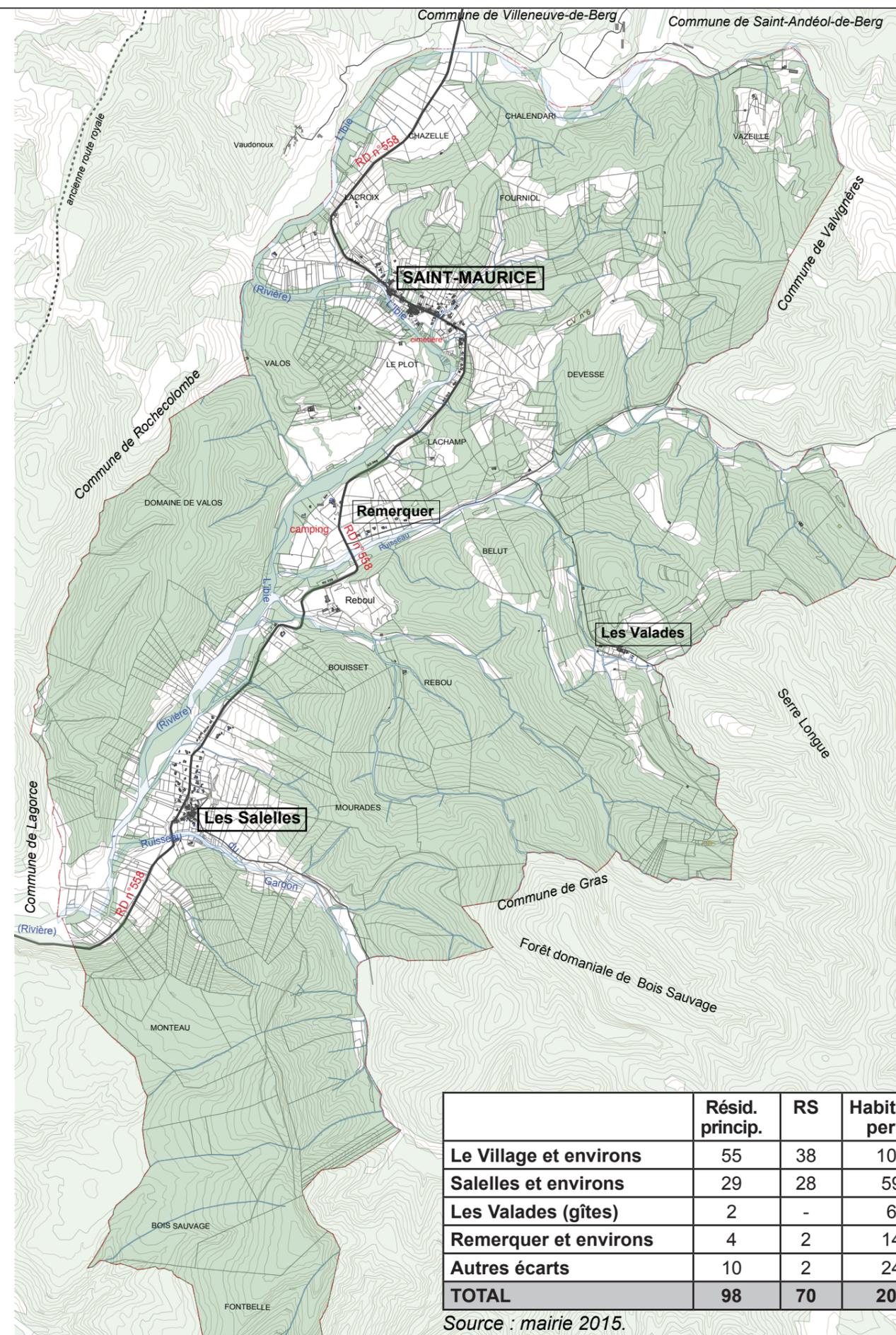
Depuis les années 1980, la commune compte un nouveau quartier pavillonnaire diffus au lieu-dit Remerquer (14 habitants permanents). Le reste de la population se situe dans des écarts.

I.3.2. Données socio-démographiques: une reprise après un siècle d'exode rural et une vocation résidentielle et touristique.

Si la population de 2015 (220 habitants), ne correspond qu'à un tiers % de la population totale de 1851, elle presque doublé depuis 1968, grâce à l'ouverture à l'urbanisation de nouveaux quartiers (abords du village, Remerquer et le Plot), mais aussi aux nombreuses réfections de maisons anciennes qui ont permis l'arrivée de nouveaux habitants.

La population communale est âgée, mais a un peu rajeuni ces dernières années (l'indice de jeunesse est passé de 0,29 en 1999 à 0,51 en 2015) et la taille des ménages reste faible (2,1 personne par ménage).

En été, la population communale peut quintupler avec le camping, les nombreuses résidences secondaires et son importante offre de gîtes, été (passant théoriquement de 200 à plus de 1000 habitants).



SAINT-MAURICE-D'IBIE. - Vue générale - Prise du Rocher ou de face



Collection Bruy, Saint-Maurice-d'Ibie - C. Artige, éditeur, Aubenas



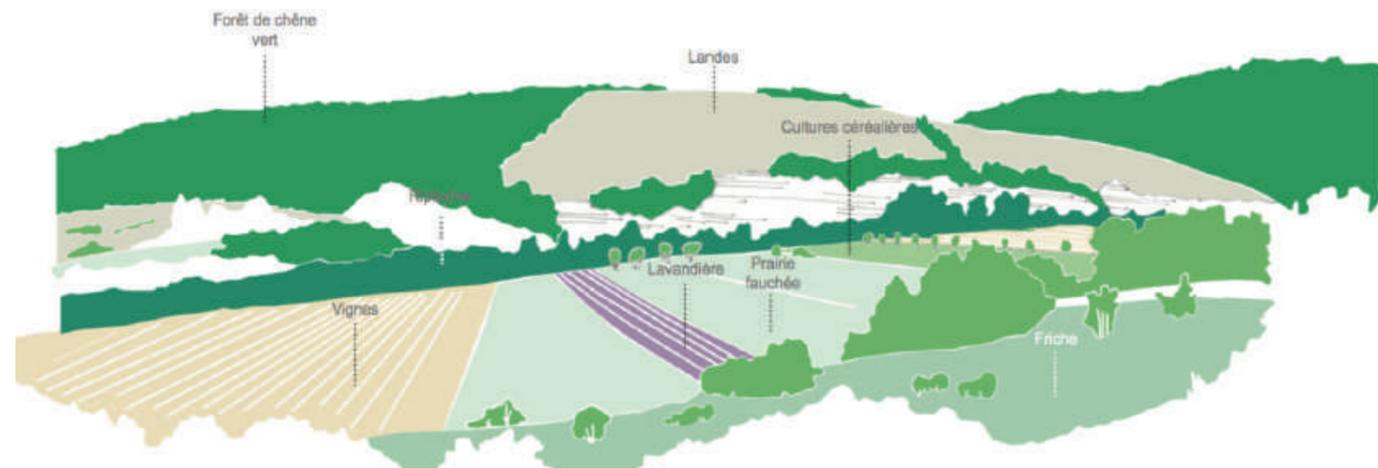
Evolution du bourg de Saint Maurice d'Ibie aujourd'hui et à la fin du XIXème siècle.

I.3.3: des unités paysagères liées à la topographie et aux usages: un paysage lithique qui a architecturé le relief.

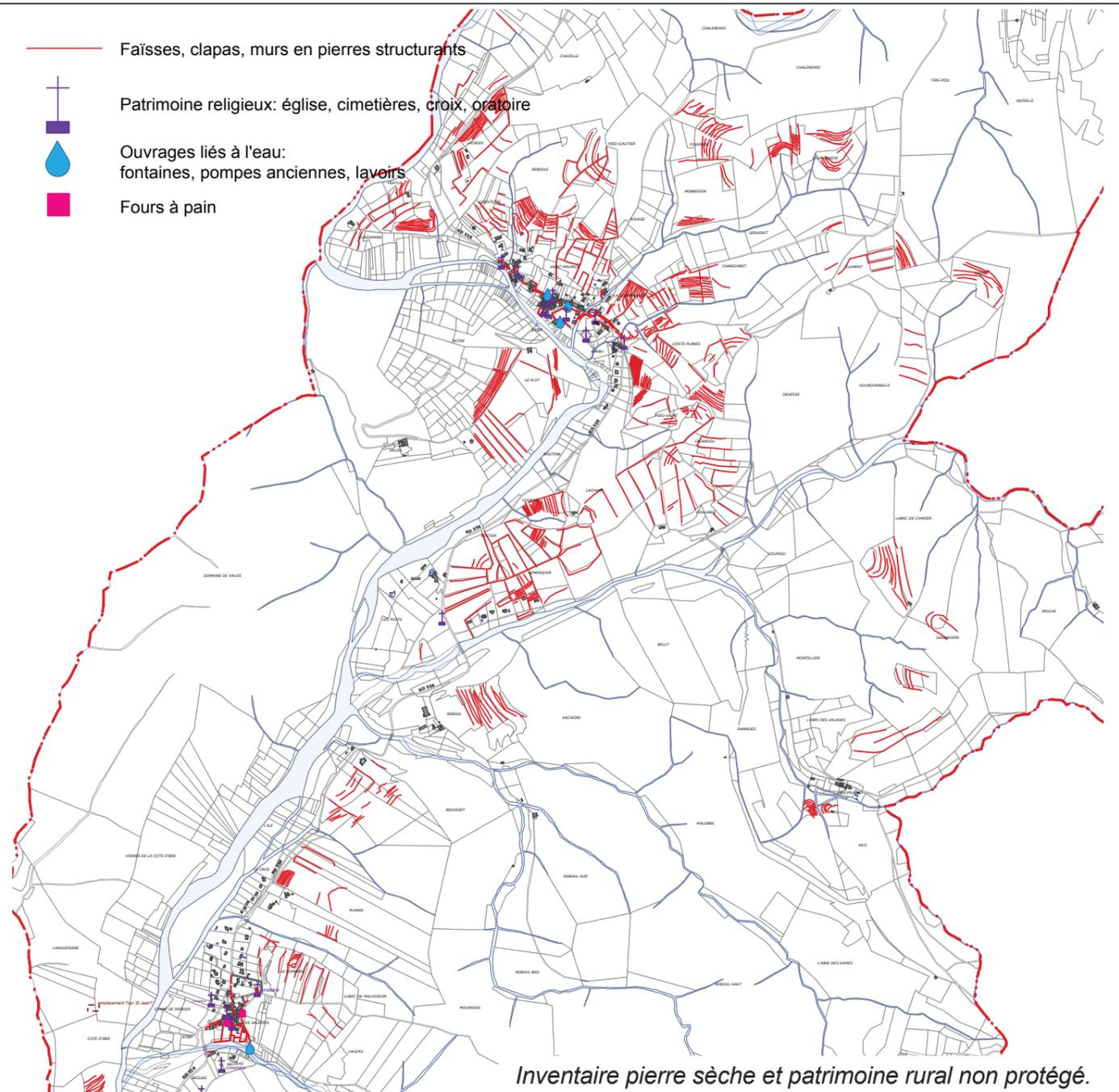
Les unités paysagères définissant l'identité de la commune sont définies par leur altitude relative mais surtout aux différentes utilisations du sol.

L'occupation du territoire s'échelonnait en altitude selon une « coupe-section » typique et repérable dans toute la vallée :

- la plaine agricole, secteur aujourd'hui caractérisé par ses cultures spécialisées (vigne, lavandin...) ou non (prairies de fauche) et la ripisylve
- les implantations agglomérées: village et Salelles, implantés au point de rupture de pente,
- cultures en terrasses sur les coteaux, aujourd'hui en partie en déprise et en cours de reboisement, mais l'arboriculture et les jardins d'agrément peut en maintenir une part en état
- les landes et anciennes pâtures sur les crêtes, aujourd'hui boisées.



Source: charte paysagère pays d'Art et d'Histoire



Inventaire pierre sèche et patrimoine rural non protégé.



Clapas, épierrements témoins de l'occupation maximale du terroir, Salelles.



Faïsses suivant les courbes de niveau.



Clapas, épierrements suivant la ligne de pente.

1.3.4. Le bourg médiéval et les hameaux: des entités reliées par les extensions urbaines du XIXème siècle.

Le village actuel était originellement constitué de quatre hameaux distincts implantés suivant les chemins agricoles de descente des pâturages à la rivière et des cultures en terrasse: les Chambonnots au nord, village originel, St Maurice où était implanté le monastère et la nouvelle église Saint-Maurice, enfin au sud les hameaux de la Gourmandie et de Barbu. Au XIXème siècle, une importante extension urbaine de type faubourg a plus ou moins relié les entités pour former une continuité urbaine le long de nouveaux axes.

De cette organisation originelle, le village a hérité de grands espaces verts en accompagnement des habitations XIXème, créant des échappées paysagères de grande qualité. Accolée au coeur médiéval, l'extension XIXème siècle, d'un urbanisme plus mondain, est remarquable par son unité et son organisation linéaire devant le foirail et sous l'allée de platanes. Ce pré communal, bordé par un bâti bourgeois, forme un espace public identitaire qui servait aux foires et utilisé comme aire de battage.



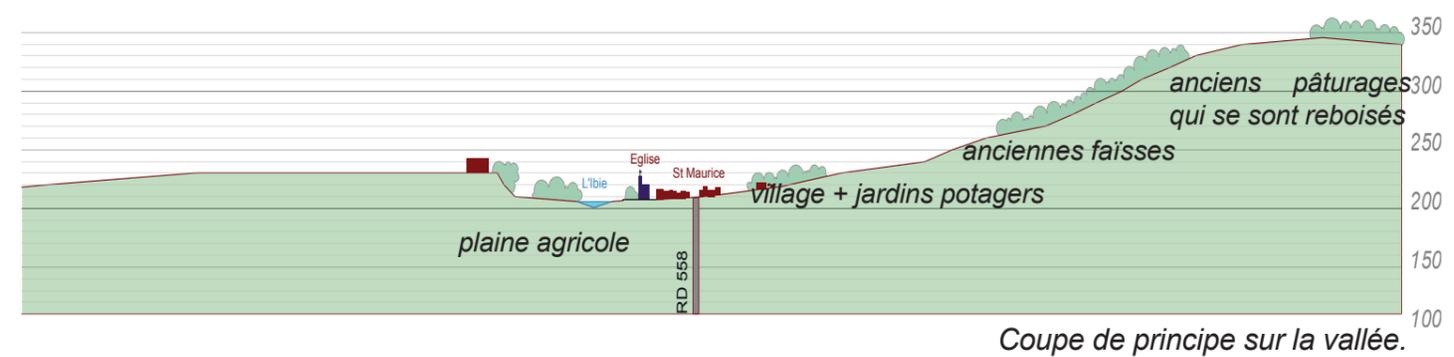
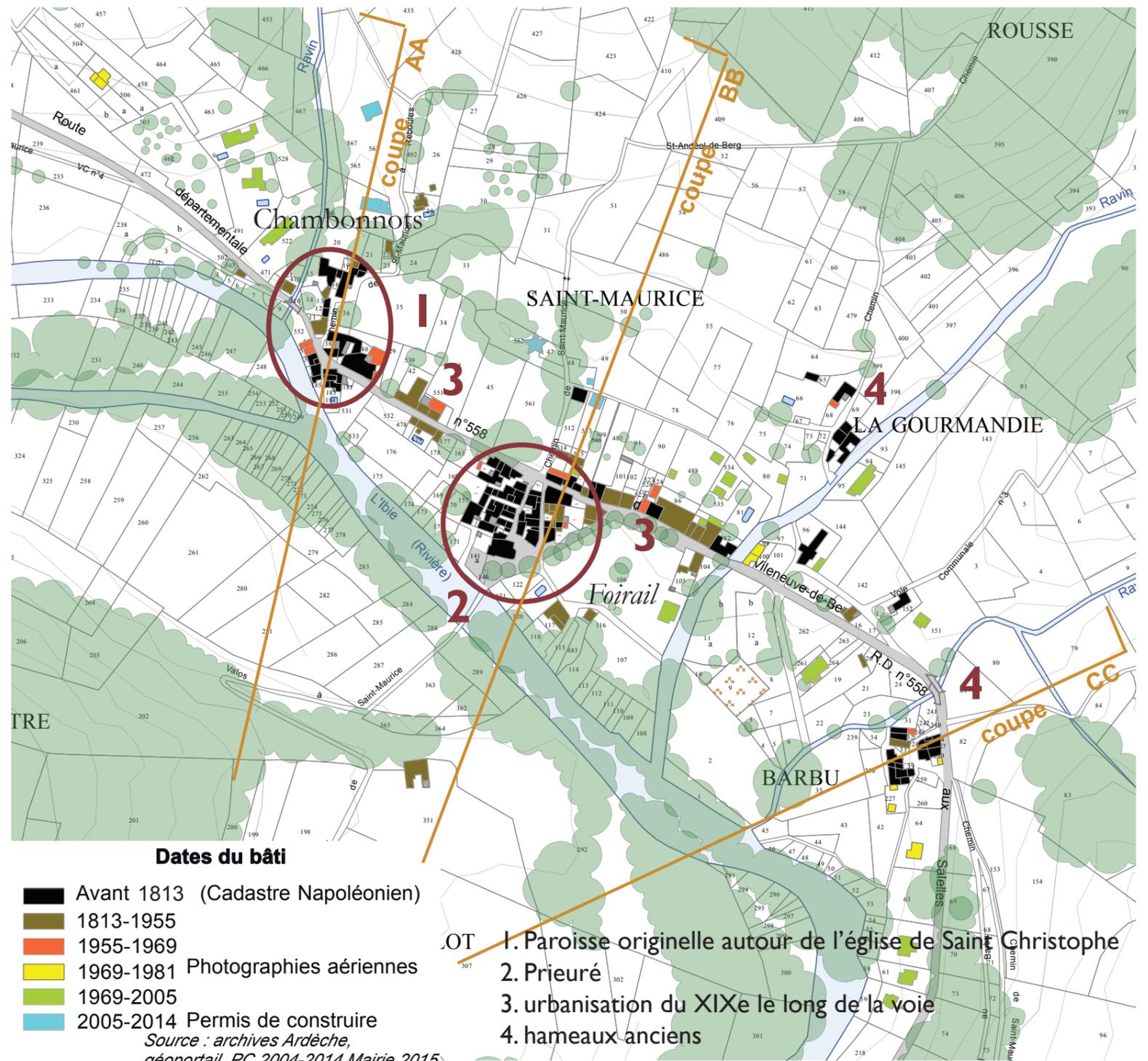
Venelle du bourg.



Hameau Chambonnots: ancien chemin d'accès à la rivière L'ibie.



L'ancien foirail, élément remarquable de l'extension urbaine XIXème s.



Coupe de principe sur la vallée.

2. ANALYSE DU PATRIMOINE

2.1. Éléments d'histoire

La première mention du nom de la commune remonte à l'an 1106 (cartulaire de Conques). A cette date, l'évêque de Viviers remet les églises St Christophe et St Maurice à l'abbaye de Saint Foy de Conques, en échange d'une redevance. En 1114 les bénédictins de Conques y édifièrent un monastère et une église. L'oratoire St Christophe est probablement situé à l'emplacement de l'église mentionnée dans la donation et Chambonnots serait la paroisse originelle. Elle était située sur la voie antique qui reliait la Vallée du Rhône à la Vallée de l'Ardèche et au Gévaudan et qui traversait la rivière Ibie au lieu dit Le Gua.

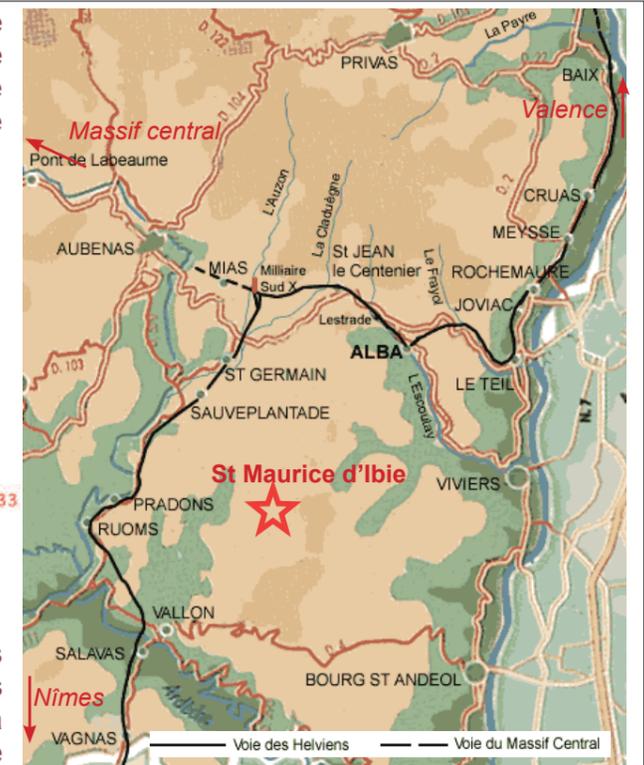
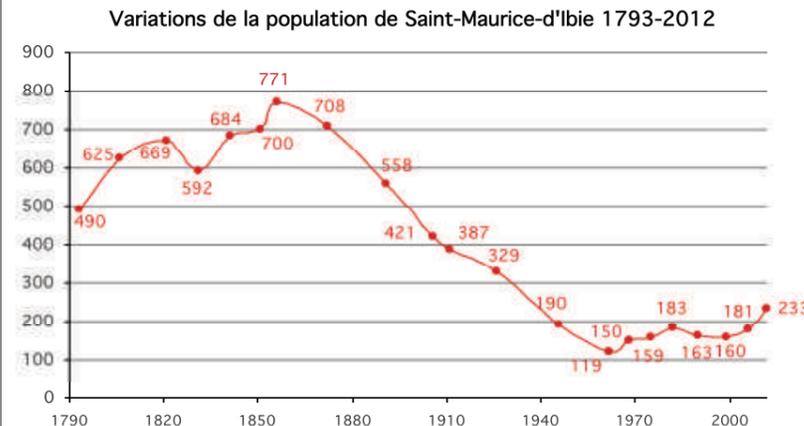
A l'époque féodale, St Maurice était une terre du temporel de Viviers. Au 13e et 14e siècle elle relevait de la seigneurie d'Aps (Alba), puis passait au de Vögue (1738). Au 15e, il y avait deux procureurs, remplacés par deux consuls. Jusqu'en 1790 St Maurice dépendait du diocèse de Viviers et de la subdélégation du Bas-Vivarais.

Au XIème siècle: une emprise limitée du Saint Empire: Le bas-Vivarais passe sous l'autorité des comtes de Toulouse et l'instabilité politique entraîne la mise en place d'une seigneurie de châteaux. Un fort construit au sommet de la montagne de Montaut, et la tour dite de Saint Jean gardent le carrefour situé à la confluence des Gardons des Sallèles et l'Ibie. Les Montaut étaient seigneurs de la plus grande partie du Pays de Berg et co-seigneurs de Saint Jean le Centenier. «Montaut dit saint Jean» seigneur de Saint Jean le Centenier aurait construit le donjon de Saint Jean d'Ibie au XII° siècle. Un mur du donjon de St Jean existe encore, alors que du château de Montaut il ne reste que quelques pierres au lieu-dit «Les Toures de Montaut ».

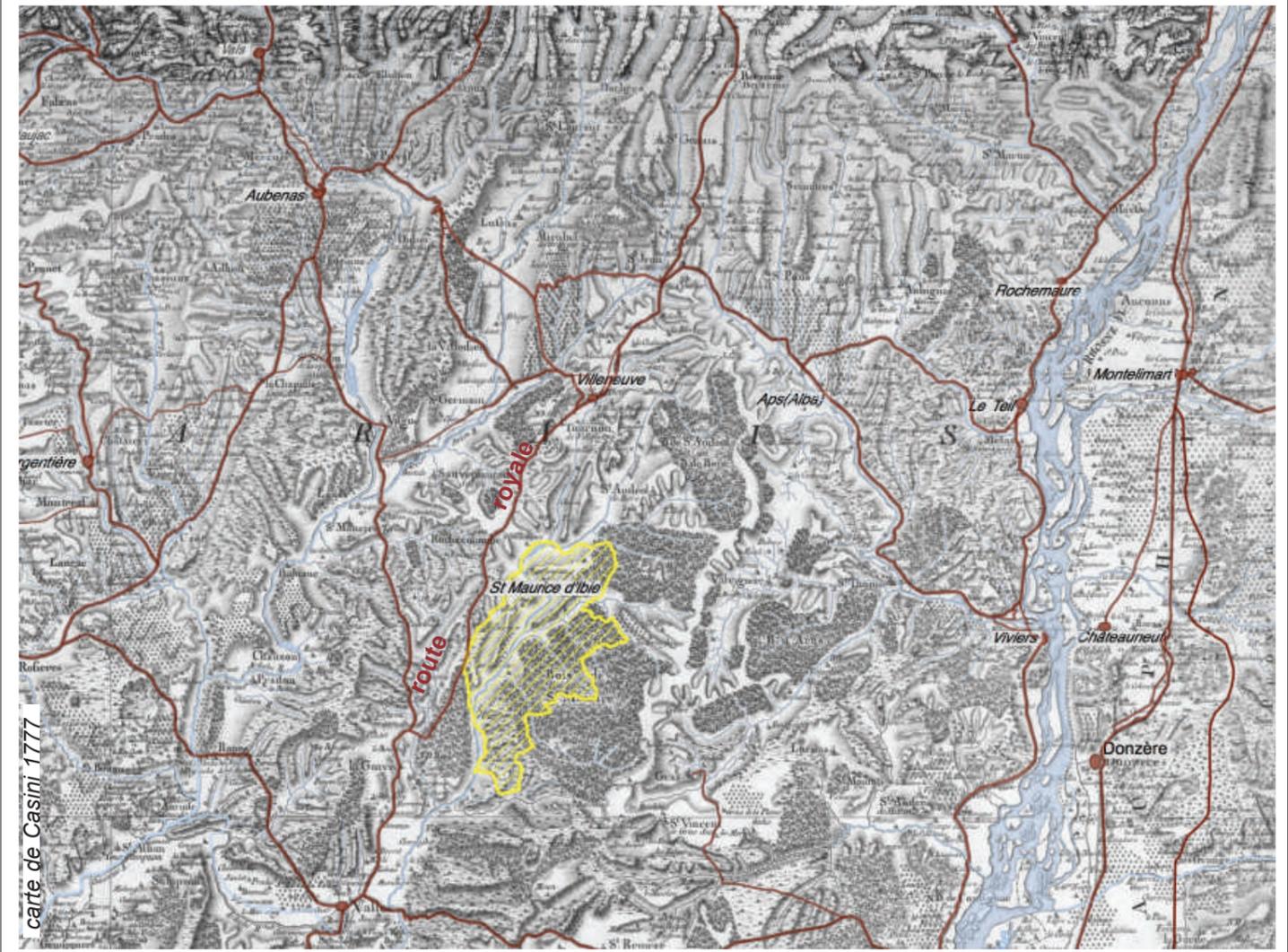
Au XIIIème siècle le Vivarais passe sous le contrôle des évêques de Viviers, qui reconnaît le roi de France en 1305: En 1284, la bastide royale de Villeneuve-de-Berg est fondée avec le traité de pariage entre le roi de France et les moines cisterciens de Mazan.

Guerre de cent ans: vers 1370, « Les routiers » ravagent ses terres de la vallée de l'Ibie. « Les «Compagnies anglaises» détruisent toute la région, maltraitant, emprisonnant, blessant et tuant nombre de personnes; enlevant le bétail et les récoltes, mettant le feu aux maisons. Les hommes, femmes et enfants fuient villages et masures, emportant sur leur dos le plus possible de leur maigre avoir familial, pour aller se réfugier dans les forteresses de Saint Laurent sous Coiron, Mirabel, Aubenas, Vogüè. Les communautés les plus éprouvées dans le bassin de l'Ibie sont : Saint Maurice d'Ibie, les Sallèles, Mercoyras, Villeneuve et Tournon de Berg. Passant du Velay et du Gévaudan dans le Vivarais, le chef de guerre Aymerigo Marqués et ses six cents lances, détruit l'église Saint Martin de Vallon, dévaste toute la ville, détruit le Mas des Monjes au Grand Chambon, et aux Sallèles les châteaux de Saint Jean de Jérusalem et de Montaut. Certainement l'église de Saint André de Mercoyras fut détruite à ce moment là. » (Journet 2005, d'après Voyage en Basse-Ardèche pays de Berg, vallée de l'Ibie, Coiron De Pierre Ribon, 1998).

La commune connaît son pic démographique vers 1870, période faste pour l'économie rurale. Ensuite, elle connaît, en raison de la deuxième révolution industrielle et de l'exode rural, une baisse démographique continue jusqu'en 1968. Elle connaît depuis une croissance douce, un peu en dent de scie.



Pendant l'antiquité, la commune est éloignée de la voie des Helviens, dite aussi d'Antonin, mais est traversée par des chemins de muletiers et de transhumance. Sur la carte de Cassini de 1777, la route royale de Lagorce à Villeneuve remplace celle-ci et tangente l'ouest de la commune.



Guerre de religion : Point de passage entre Villeneuve (catholique) et Vallon-Salelles (protestante), St Maurice subit plusieurs conflits pendant les Guerres de religions. Une garnison aurait été logé à St Maurice et le village est occupé à trois reprises en 1575, 1588, 1591 (Albin MAZON, dit docteur FRANCUS). En 1621, il y eut engagement entre catholiques venus de Villeneuve et huguenots sortis des Salelles.

XVIIe et XIXe siècle : l'on assiste à une extension des terres cultivables grâce à l'amélioration des techniques de culture (fumure, arrosage...) et la sériciculture est en pleine apogée. La population atteint 771 en 1856 et l'on trouve sur la commune de nombreuses petites exploitations familiales. La culture des mûriers et l'élevage des vers à soie apportaient des compléments de revenus intéressants aux familles. Cette nouvelle prospérité s'est traduit dans la riche architecture de pierre et l'apparition des magnaneries et des couradous.

La sériciculture a perduré jusqu'en 1940 et il y eut des filatures sur Alba, St Martin, St Pons., au Teil, à Viviers et Villeneuve.

Entre 1828 et 1834, date de sa consécration le modeste prieuré accolé à un rustique monastère devient une église paroissiale au nom de de Sanctus Mauricius de Ybia, financée principalement par les habitants ainsi que le département. Aux Chambonnots, l'oratoire de St Christophe est reconstruit en 1843, sur l'emplacement des substructions de l'ancienne église.

Après la deuxième moitié du XIXe un exode rural réduit la population rurale: cette période faste prend fin avec la maladie du vers à soie, le phylloxéra,... et la deuxième révolution industrielle vide les campagnes de ses habitants.

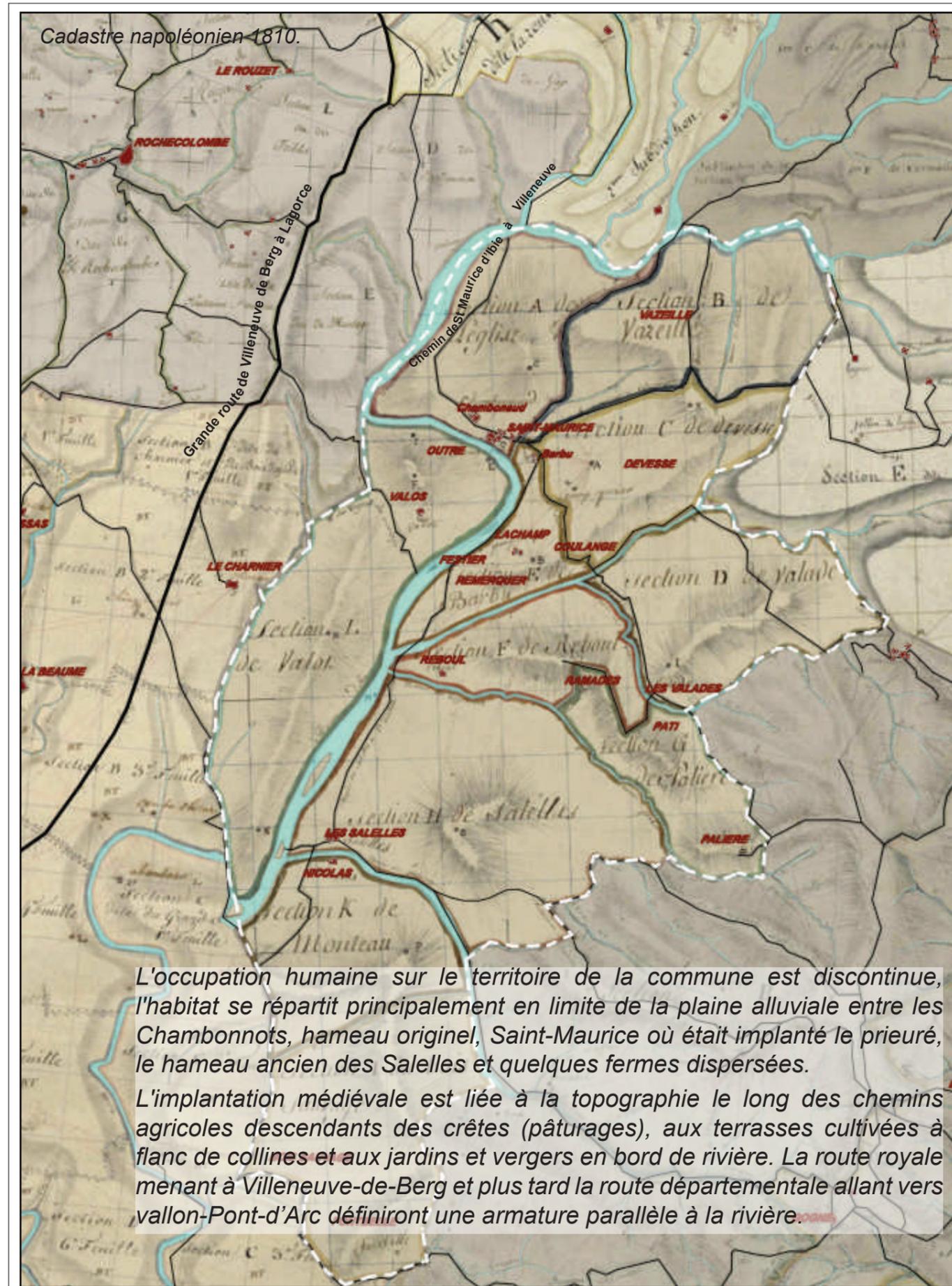
Au XXe : Les arbres fruitiers, le tabac et la viticulture se développent. L'exploitation agricole se modernise avec l'achat de matériel agricole mécanisé, apparaissent les premiers tracteurs ainsi que la première Batteuse à Blé mécanique... La viticulture se développe (la coopérative viticole Montfleury est créée sur Villeneuve de Berg en 1939). Pendant la seconde Guerre mondiale, le gouvernement de Vichy a implanté à Saint Maurice d'Ibie un camp de travailleurs étrangers, essentiellement espagnols et pour une part arméniens (160ème groupement de travailleurs étrangers, 1940 à 1942). Fermeture de l'école catholique fins des années 50 et celle de l'école publique en 1990.



Pré communal: aire de battage, début XXème s.



Chambonnots, fin XIXème, début XXème s.



L'occupation humaine sur le territoire de la commune est discontinue, l'habitat se répartit principalement en limite de la plaine alluviale entre les Chambonnots, hameau originel, Saint-Maurice où était implanté le prieuré, le hameau ancien des Salelles et quelques fermes dispersées.

L'implantation médiévale est liée à la topographie le long des chemins agricoles descendants des crêtes (pâturages), aux terrasses cultivées à flanc de collines et aux jardins et vergers en bord de rivière. La route royale menant à Villeneuve-de-Berg et plus tard la route départementale allant vers Vallon-Pont-d'Arc définirent une armature parallèle à la rivière.

2.2. Datation relative du bâti

Le bâti, bien que modeste, présente des éléments d'intérêt patrimoniaux caractéristiques de chaque époque (baies à meneaux et croisillons, porte en anse de panier, arc surbaissé, baies d'échoppe...) qui permettent une lecture historique plus fine du goût de chaque période.

Méthodologie: le croisement des données du cadastre napoléonien et les observations attentives effectuées sur les façades (système constructif, maçonneries, éléments de modénature, sculpture, menuiseries...) peut permettre de proposer une datation par édifice ou par secteur.

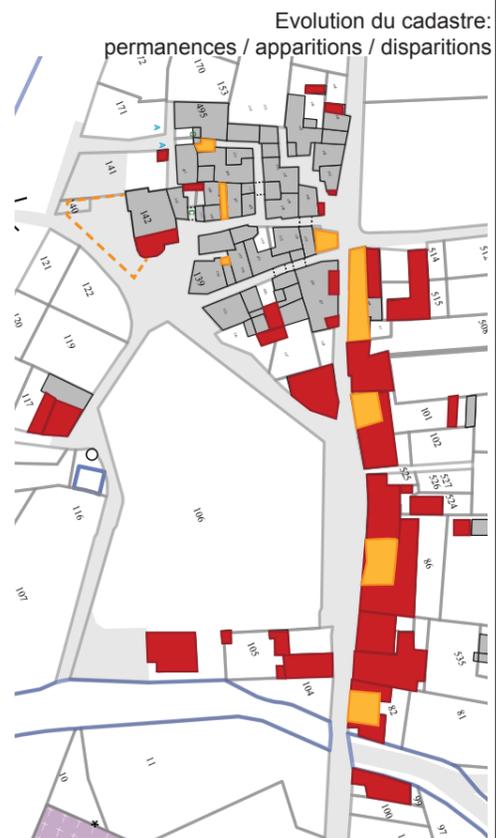
Cet exercice reste cependant «prudent» car de nombreux édifices ont été remaniés au cours du temps, ravalés et embellis partiellement.

Il permet de définir les enjeux patrimoniaux des différents bâtiments et permettra dans le cadre de l'élaboration de la PVAP de définir toutefois les différents niveaux de préservation.

Méthodologie :Analyse documentaire

Evolution des cadastres

Extraits du cadastre napoléonien 1813.



LEGENDE

bâti disparu

bâti apparu

Etude des photographies anciennes



observations de terrain

Archéologie du bâti



Vestige d'arc.



Elément caractéristique d'une époque.



Technique constructive caractéristique.



Dates gravées, millésimes.

Observations de terrain

XIIème siècle

Le prieuré



Porche roman de l'église

XVIème - XVIIème siècle

Les croisées de pierre -
fenêtre à meneau



Baie à croisillon chanf

XVIIIème siècle

Epoque moderne



Baie en arc surbaissé

XIXème siècle

Variations néo-
classiques mondaines



*Baie droite à feuillure
et pré-linteau*

XXème - XXIème siècle

néo-provençal, néo-
ardèchois



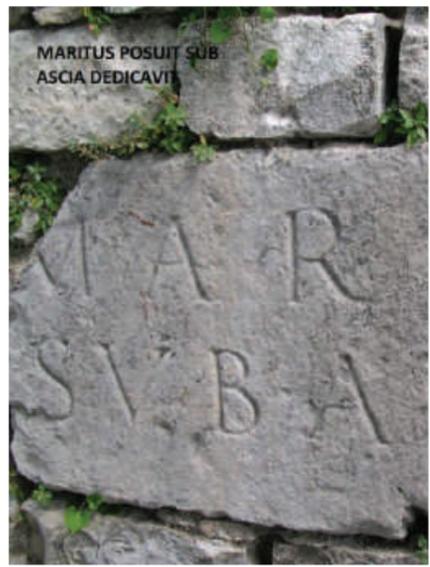
Maison individuelle récente



Extension années 70



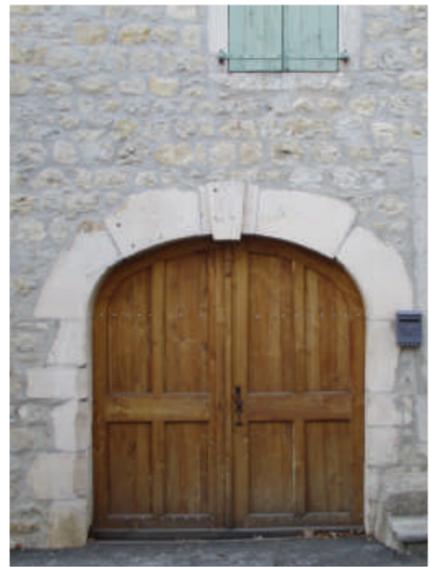
Extension récente



Pierre romaine de réemploi



Porte en anse de panier



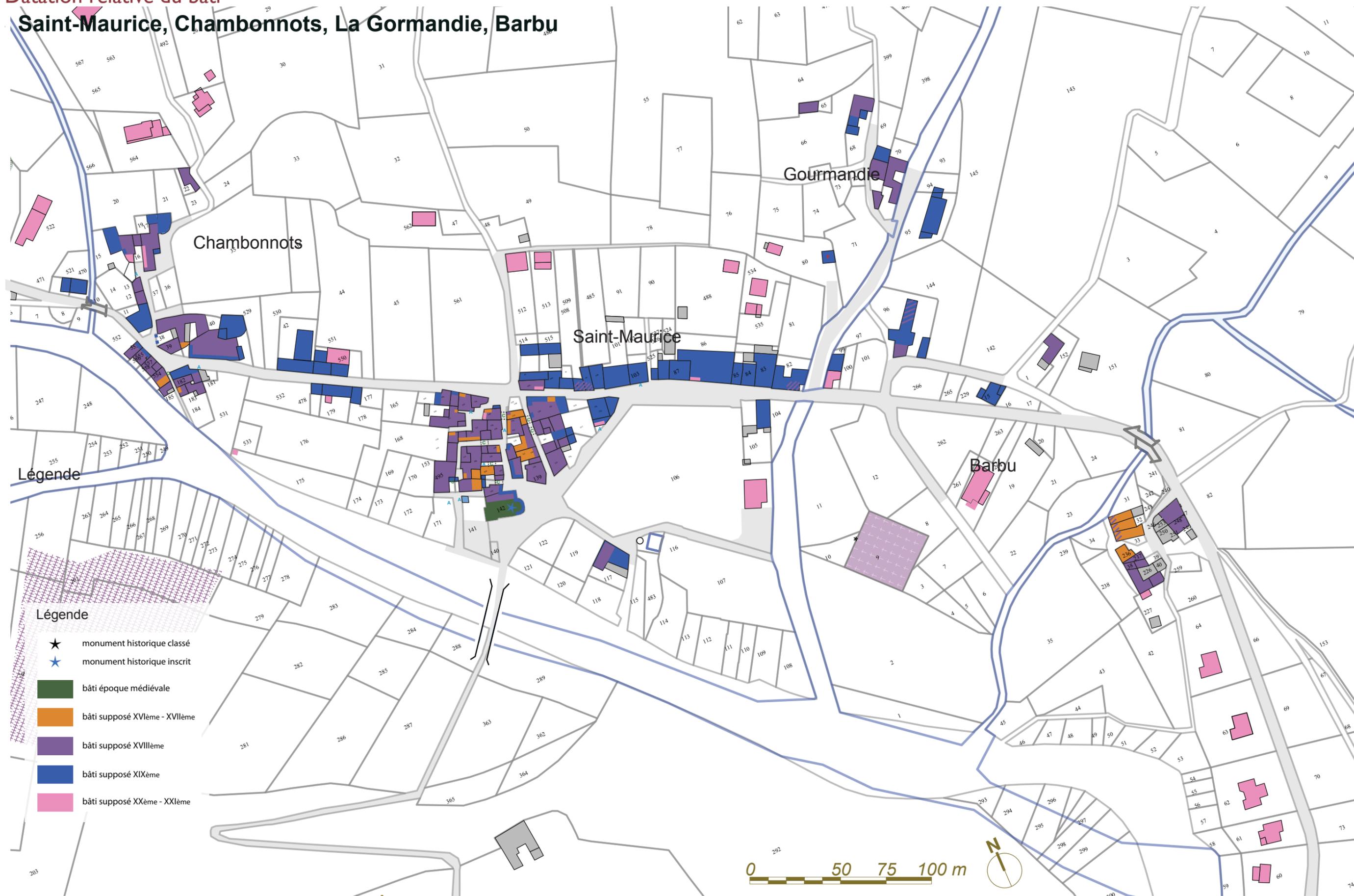
Portail en anse de panier



Porte néo-classique

Datation relative du bâti

Saint-Maurice, Chambonnots, La Gormandie, Barbu





Saint-Maurice, le bourg

- Quartier historique par la présence de l'église romane.
- Peu d'évolution du noyau médiéval par rapport à la période Renaissance.
- Extension urbaine XIXème de type faubourg le long de la route et du foirail.

- ★ monument historique classé
- ★ monument historique inscrit
- bâti époque médiévale
- bâti supposé XVIème - XVIIème
- bâti supposé XVIIIème
- bâti supposé XIXème
- bâti supposé XXème - XXIème

Analyse documentaire Evolution des cadastres



Extraits du cadastre napoléonien 1813.



Extrait du cadastre actuel.

Evolution du cadastre: permanences / apparitions / disparitions



LEGENDE

- bâti disparu
- bâti apparu

2.3. Bilan patrimonial architectural

Les éléments remarquables: caractère local à préserver.



Les terrasses couvertes et couradou



Les passages couverts



Les voûtes



Les ruelles



Les anciennes échoppes



Les portes anciennes



Les portes XIXème s.



Murs et murets en pierre



Le paysage lithique

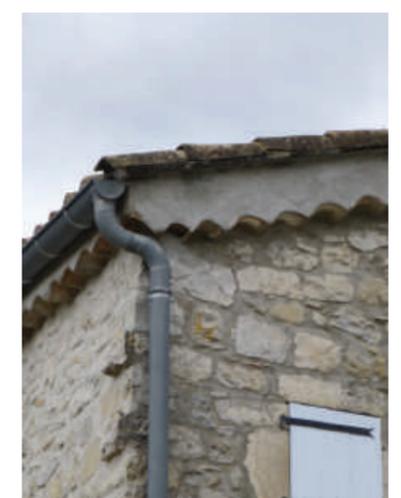
Les éléments dégradants: interventions maladroites à éviter.



Pierre de substitution inappropriée



Recomposition de façade



Modification des génoises



Escalier en pierre carrelé



Climatiseur en façade



Rejointoiements peu harmonieux



Intégration des terrasses de toit



Les extensions contemporaines du bâti ancien

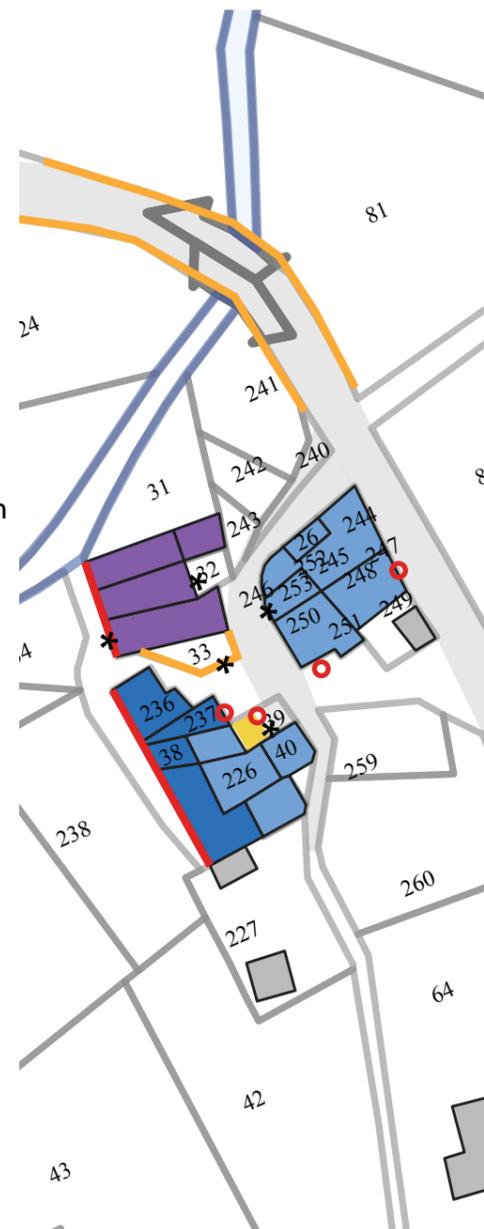
Analyse critique de la qualité patrimoniale

Le croisement des données historiques avec les observations effectuées sur place peut permettre de proposer un bilan patrimonial par édifice en fonction de l'intérêt architectural que chaque immeuble présente.

Le diagnostic présenté page suivante sous forme de bilan reste cependant «prudent» car de nombreux édifices peuvent présenter un «potentiel» qui n'est pas révélé actuellement : ainsi des enduits peuvent-ils masquer des anciennes ouvertures médiévales ou renaissance par exemple.

Légende

- M.H. monument historique
- C1 - immeuble d'intérêt patrimonial majeur
- C2 - immeuble d'intérêt patrimonial remarquable
- C3 - immeuble d'accompagnement
- Cad - immeuble dont l'amélioration de la présentation et/ou de l'impact serait souhaitable
- ✱ élément remarquable
- 🌿 petit patrimoine agricole, hydraulique et religieux
- élément dégradant
- P élément dégradé ou en péril à restaurer
- A indice archéologique
- └┘ façade urbaine remarquable
- mur ou muret structurant
- limite floue ou inexistante à renforcer ou à créer



Le bilan sur le patrimoine architectural de Saint-Maurice d'Ibie dresse 4 catégories :

C1 - Catégorie 1 : Immeuble d'intérêt patrimonial majeur.

Concerne les immeubles majeurs, exceptionnels par leur histoire, leur architecture ou leur décor, et parfaitement représentatifs d'une époque ou d'une technique. Essentiels, ces édifices sont à conserver et restaurer. Les parties visibles depuis l'espace public pourront subir des transformations dans le but de restituer les dispositions architecturales d'origine (lorsqu'elles sont documentées) ou de recomposer les façades et volumes. Ces transformations se feront dans le respect du style architectural dominant de l'immeuble en veillant à respecter les différents apports remarquables de l'histoire (ces travaux devront s'accompagner d'une étude préalable permettant de déterminer le projet de restauration ou de réhabilitation).

C2 - Catégorie 2 : Immeuble d'intérêt patrimonial remarquable.

Concerne les immeubles remarquables par leur architecture ou leur décor, valorisant les ensembles urbains ou paysagers. Cette catégorie rassemble la grande majorité des immeubles du centre ancien et des coeurs de hameaux. La qualité de quelques éléments ou de la totalité des immeubles nécessite une attention particulière lors de travaux les affectant.

Toute modification sur une façade reste possible mais devra se faire en cohérence avec les édifices anciens du secteur.

Leur démolition ne sera pas possible.

C3 - Catégorie 3 : Immeuble d'accompagnement.

Concerne le bâti dit «d'accompagnement», constitutif du patrimoine urbain. Sans valeur patrimoniale intrinsèque forte, ces immeubles participent pourtant à la cohérence de la structure urbaine par l'homogénéité des groupements et des volumes

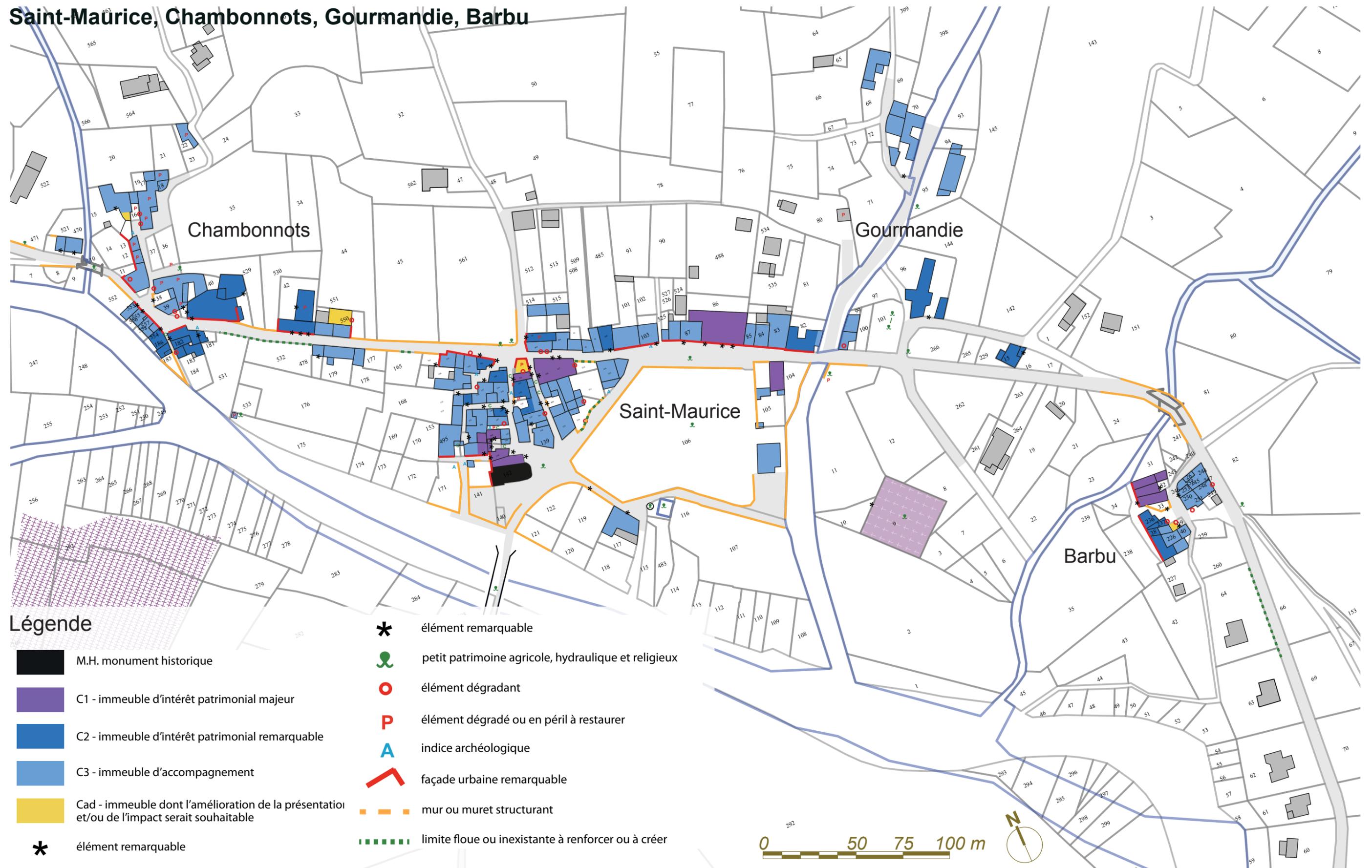
Cad - Catégorie ad : Immeuble dont l'amélioration ou la disparition est souhaitable.

Concerne les édifices dont les caractéristiques architecturales sont dévalorisantes ou dont l'emprise bâtie est incohérente avec le tissu urbain existant et dont la présentation est dégradante.

Leur amélioration ou leur démolition est souhaitable.

Bilan patrimonial architectural

Saint-Maurice, Chambonnots, Gourmandie, Barbu

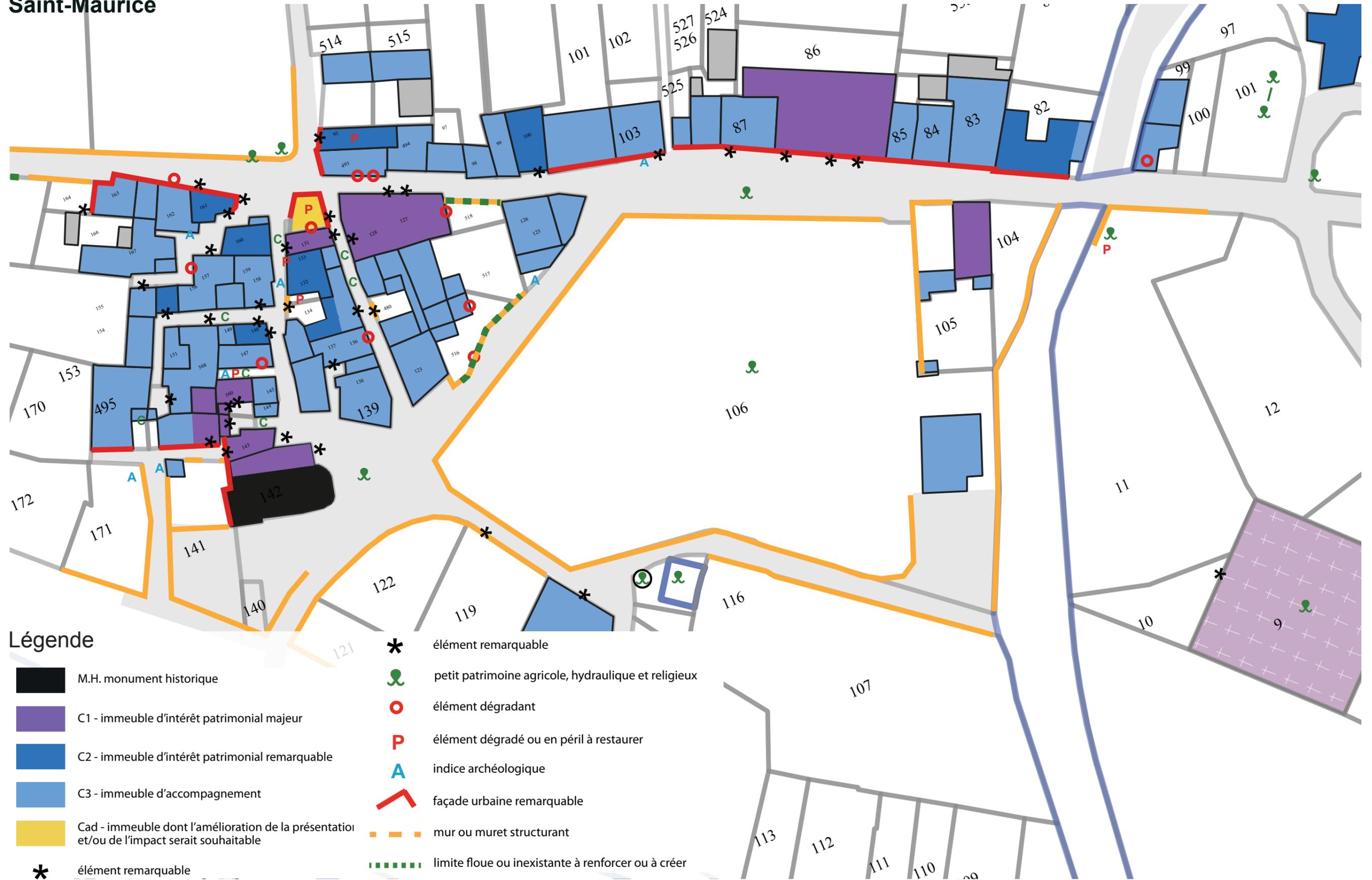


Légende

- M.H. monument historique
- C1 - immeuble d'intérêt patrimonial majeur
- C2 - immeuble d'intérêt patrimonial remarquable
- C3 - immeuble d'accompagnement
- Cad - immeuble dont l'amélioration de la présentation et/ou de l'impact serait souhaitable
- élément remarquable
- petit patrimoine agricole, hydraulique et religieux
- élément dégradant
- élément dégradé ou en péril à restaurer
- indice archéologique
- façade urbaine remarquable
- mur ou muret structurant
- limite floue ou inexistante à renforcer ou à créer

Bilan patrimonial architectural

Saint-Maurice



Légende

-  M.H. monument historique
-  C1 - immeuble d'intérêt patrimonial majeur
-  C2 - immeuble d'intérêt patrimonial remarquable
-  C3 - immeuble d'accompagnement
-  Cad - immeuble dont l'amélioration de la présentation et/ou de l'impact serait souhaitable
-  élément remarquable
-  petit patrimoine agricole, hydraulique et religieux
-  élément dégradant
-  élément dégradé ou en péril à restaurer
-  indice archéologique
-  façade urbaine remarquable
-  mur ou muret structurant
-  limite floue ou inexistante à renforcer ou à créer

2.4. Bilan patrimonial des espaces non bâtis

A St Maurice, le tissu médiéval définit des venelles pittoresques resserrées à la fois élégantes et austères, créant des ambiances en clair-obscur.

La richesse de l'espace public est marquée également par sa diversité; les changements d'échelle et d'ambiance sont incessants, entre l'étroitesse des ruelles ombragées, la vaste ouverture sur le pré du foirail, l'intériorité de l'allée de platanes et les échappées sur le grand paysage de la vallée. La minéralité des rues est compensée par la végétation privée en pieds de façade: vignes, pots de fleurs.... Aux abords immédiats, les murs en pierres recouverts de lichens accompagnent les chemins qui se fauillent dans le parcellaire agricole des vergers.

Pour faire le bilan des espaces publics, nous avons retenus quatre grands critères définissant les espaces publics: la nature des sols, notamment leurs matériaux, les usages supportés par ces espaces, qui en font un lieu de vie, les autres composantes de l'espace: la végétation, les éléments structurants qui bordent ou encadrent l'espace, le petit patrimoine et les vues (vers le lointain ou sur des éléments qualitatifs du bourg).

	VALORISANT (A PRÉSERVER)	PROBLEMATIQUE (DÉVALORISANT, QUELCONQUE)
MATERIAUX, NATURE DES SOLS	Matériaux qualitatifs :  Stabilisé, béton désactivé  Calades, pierres...  Prairie communale	 Espace trop minéral  Enrobé quelconque  Matériaux médiocres  Ruisseau bétonné
USAGES	 Espace de rencontre  Mobilier adapté  Polarité attractive (commerce, équipement)  Passages sous arches	 Délaissé  Cohabitation piéton/voiture problématique  Lieu de rencontre manquant  Mobilier manquant
VÉGÉTATION, LIMITES, PETIT PATRIMOINE	 Murets structurant  Pieds de façades végétalisés  Alignement d'arbres  Arbre remarquable  Petit patrimoine: agricole, hydraulique, religieux  Espaces privés ouverts, participant à la qualité des espaces publics  Prairies, champs, vergers...  Passages sous arches	 Absence de limites nettes  Clôture dévalorisante (haie monospécifique)  Manque d'ombrage  Manque d'aménagement, accompagnement végétal
PAYSAGE, VUES	 Vue proche agréable  Vue lointaine à préserver  Jardins cultivés en zone urbaine  Vignes	 Vue dégradée  Bâti dissonnant (en conflit visuel avec l'ensemble)

Le bilan des espaces publics:

Matériaux-nature des sols :

Globalement, à part quelques endroits les matériaux de sols ne sont pas l'élément qui donne la qualité à l'espace. Les travaux autour de l'église devrait améliorer cela .

Végétation, limites, petit patrimoine:

L'alignement de platanes est évidemment un élément structurant majeur.

Lorsque l'on s'éloigne des parties les plus agglomérées, ce sont les murets, souvent bordés d'une bande enherbée qui structurent et d'une une qualité à l'espace public.

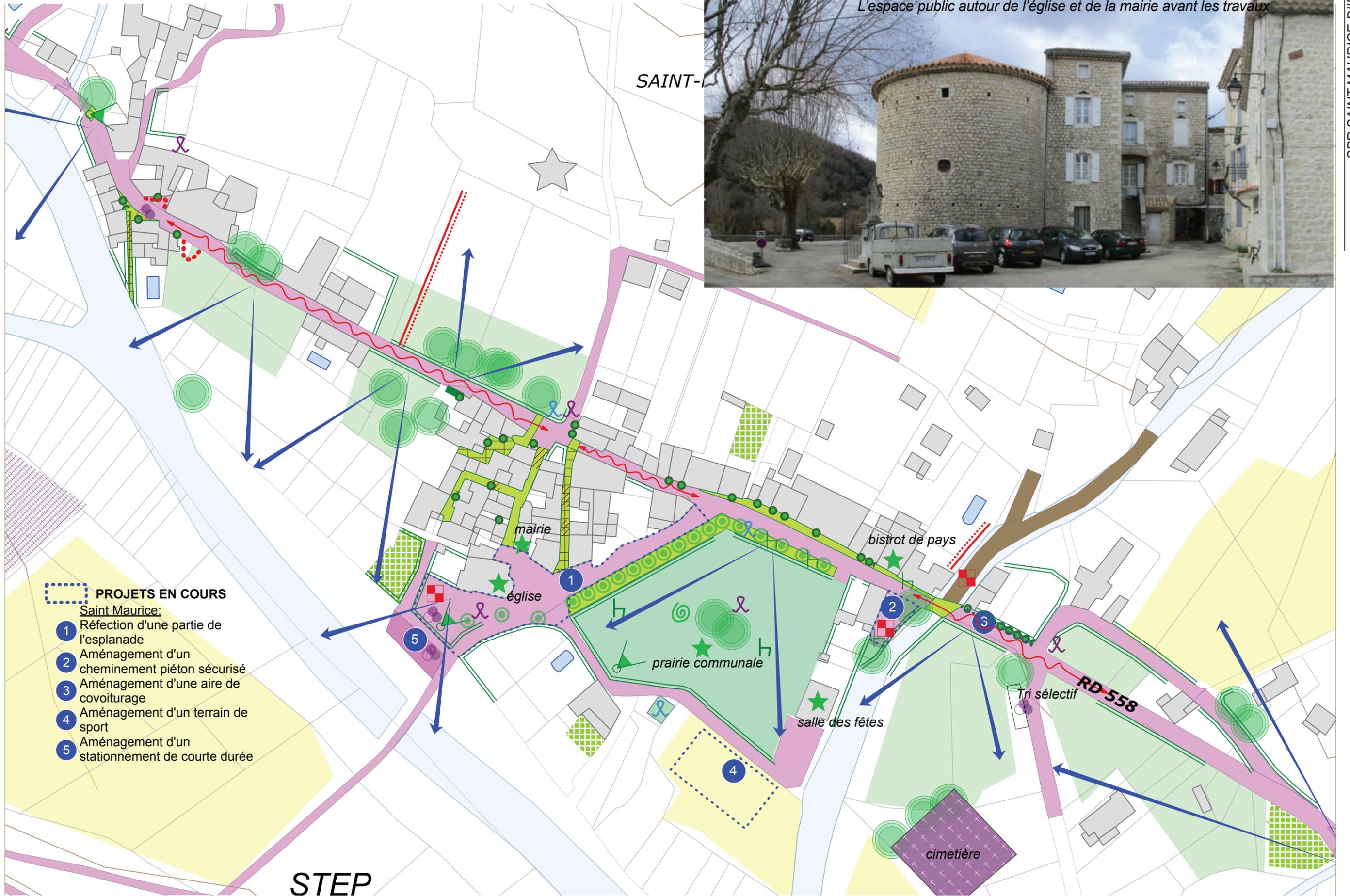
Les espaces privatifs participent beaucoup à la qualité de l'espace public, de manière positive souvent, parfois de manière négative.

La végétation en pied d'immeuble apporte une verdure dont elle est quasi dépourvue en son centre.

Vues :

C'est la disposition séquencée d'espaces ouverts entre les parties bâtis qui font la qualité des espaces du villages, permettant à la fois des césures très vertes et des ouvertures visuelles vers le grand paysage.





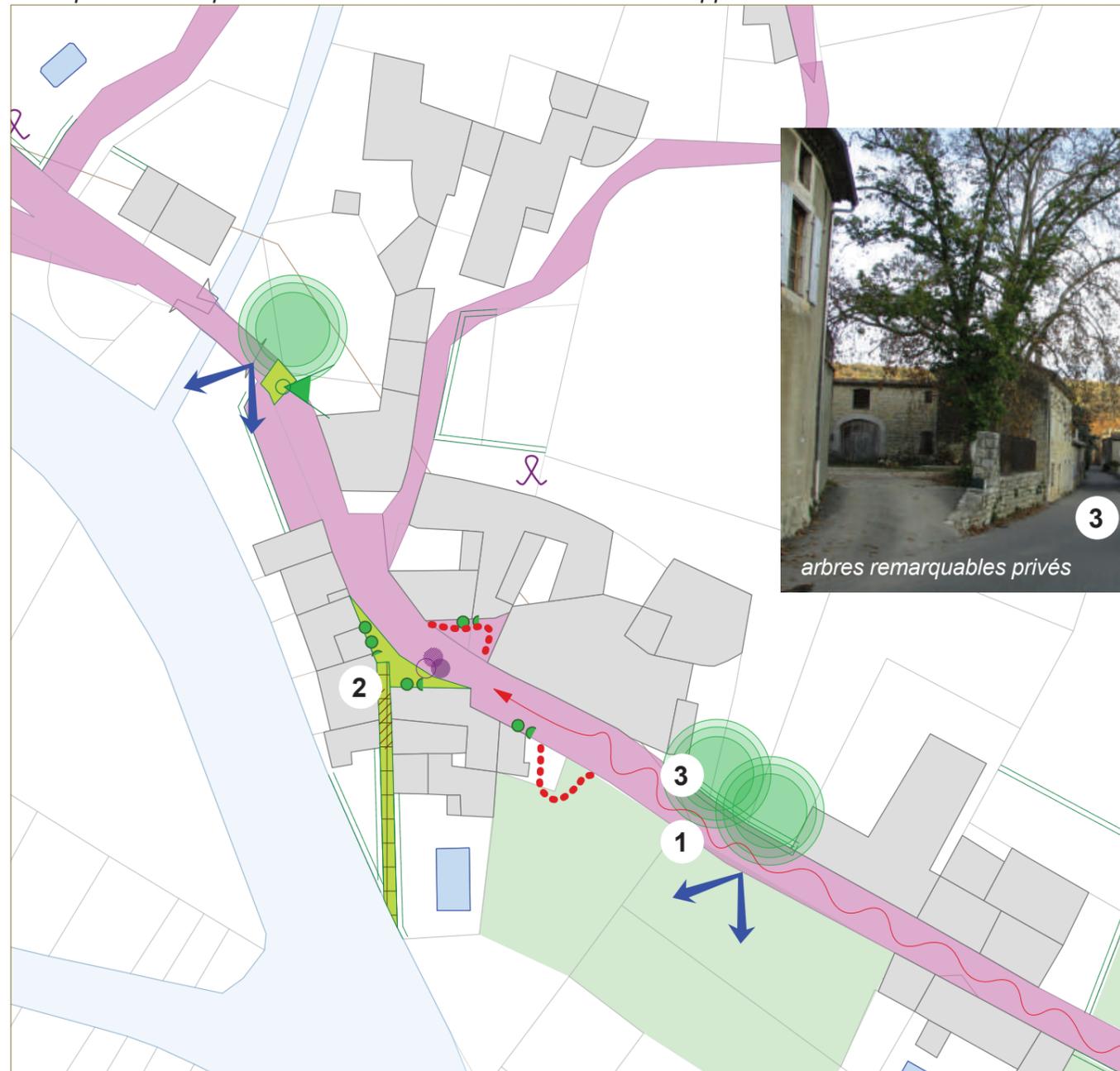
STEP



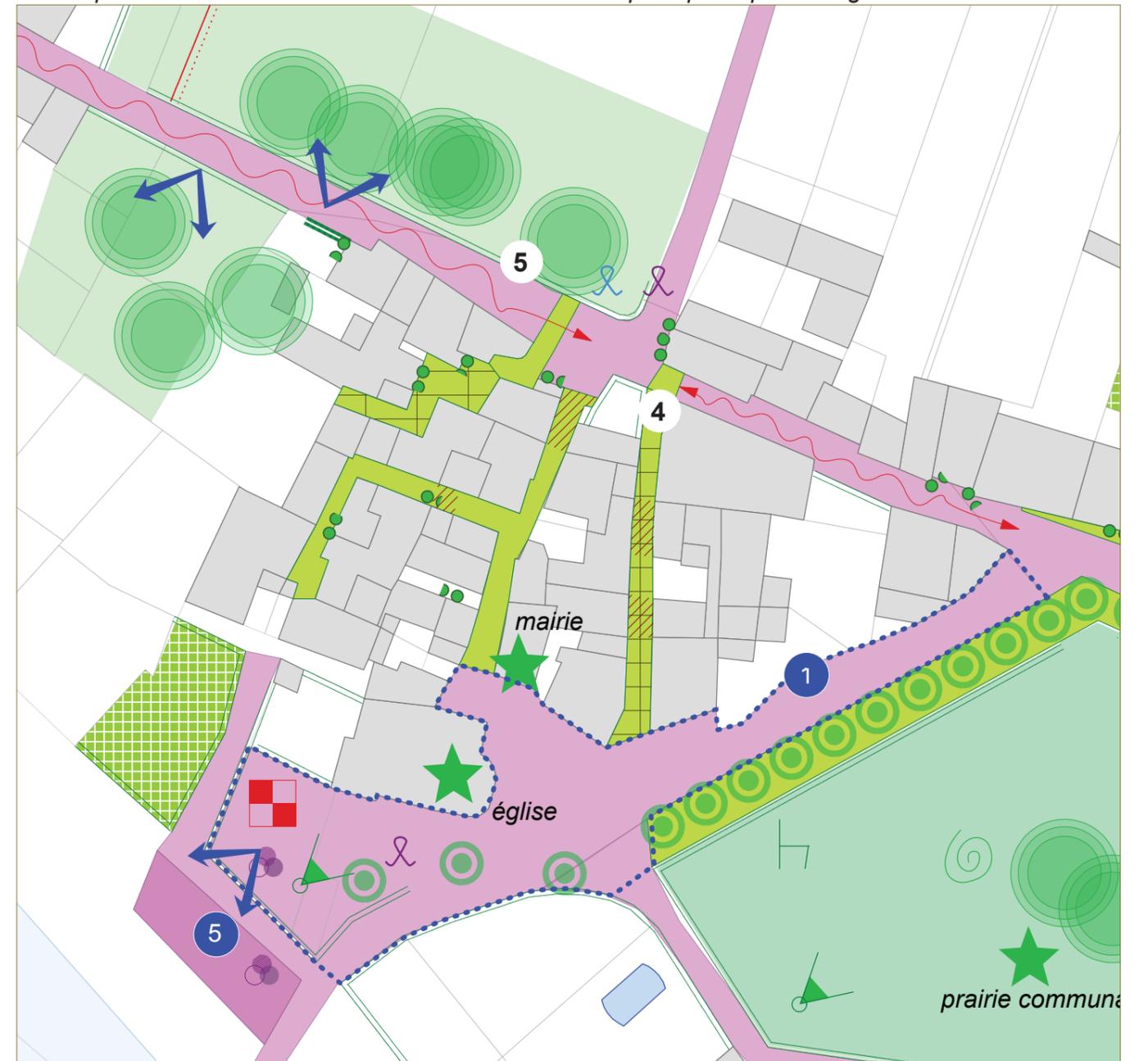
1 Interruption du bâti permettant une vue sur l'Ibie et les versants opposés

2 Rares calades empierrées

5 Pré privé participant à l'agrément de la Grande rue



3 arbres remarquables privés





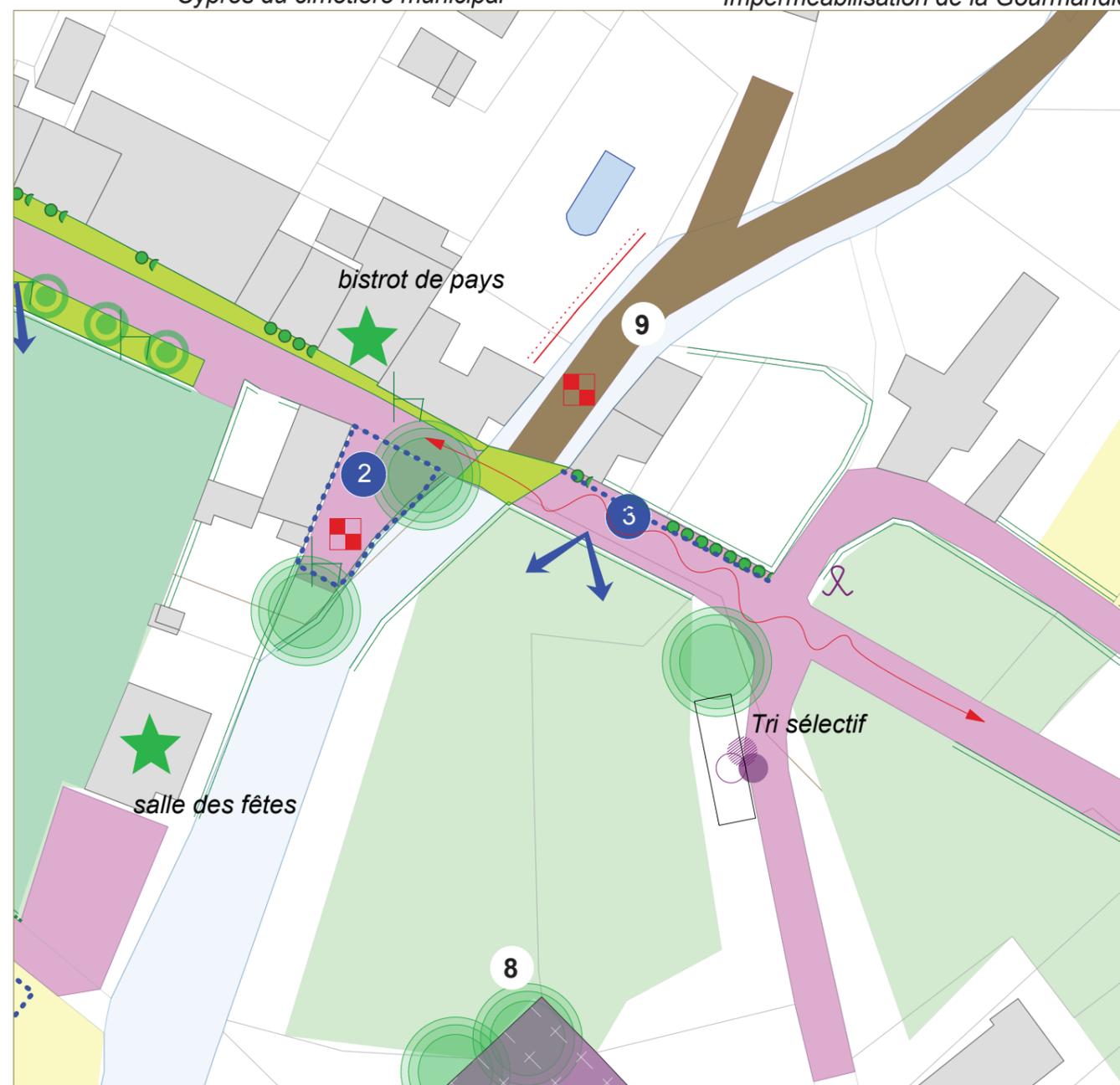
7 Pré communal, lieu public emblématique du bourg



8 Cyprès du cimetière municipal



9 Imperméabilisation de la Gourmandie



3. LES ENJEUX DU SPR ET DU PVAP

Les enjeux du classement en SPR du territoire de St Maurice d'Ibie et de son futur plan de mise en valeur couvrent la préservation du patrimoine bâti, identifié selon sa datation et ses caractéristiques qualitatives - l'insertion des constructions nouvelles et leurs abords - la mise en valeur des espaces publics du bourg - la préservation du paysage, notamment les façisses et clapas, ainsi que les trames vertes et bleues.

3.1. Préservation du patrimoine bâti

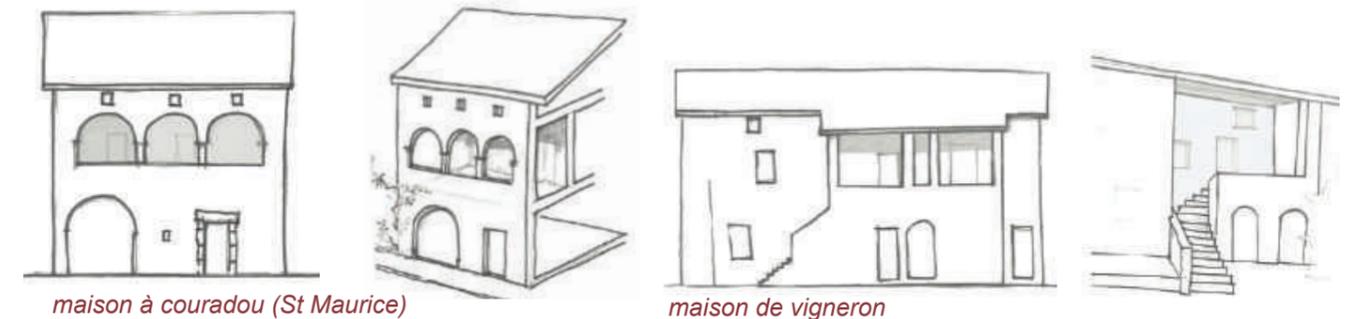
3.1.1. Des typologies du bâti vernaculaire à préserver

Le patrimoine de saint Maurice d'Ibie se définit aussi au travers des typologies des constructions rencontrées, qui font partie des inventions du territoire et participent à l'identité locale.

Les types d'édifices et leur classification se fait en croisant plusieurs critères (dimensions, fonctions, distributions, systèmes constructif et esthétique), ils sont induits par les modes de production agricoles, savoir-faire constructifs, les matériaux mais aussi les structures sociologiques locales.

Les anciens habitants étaient des 'polyculteurs', leurs bâtiments agricoles et leurs caves étaient donc généralement situés au rez-de-chaussée, que cela soit pour la viticulture ou pour l'élevage. Le volume principal est donc haut. Dans cette partie de la basse Ardèche, les typologies du bâti se rapportent à deux typologies, les maisons de vigneron et celles à couradous, liés à la magnanerie.

Souvent ce sont des appentis ou des ailes qui complexifient le noyau initial massif. On trouve quelques «Couradou» accolés ou dans le volume du bâtiment principal. L'adjonction d'ailes et d'appentis peut finir par créer une impression de mas provençal ou former fois une cour fermée avec un portail en pierre.



maison à couradou (St Maurice)

maison de vigneron

Dessins extraits du Diagnostic Charte Paysagère du Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional-Ardèche,



Les maisons de Village (St Maurice, Salelles)



Hameaux



Gourmandie et Chambonnots: ces hameaux sont des agglomérations de fermes et présentent des caractéristiques proche des fermes isolées. Mais lorsque les chemins deviennent structurant comme aux Valades, aux Chambonnots une forme de rue se dessine qui les rapproche des maisons de village.

*Fermes isolées: organisées autour d'une cour ou en simple volume avec des ap-
pentis, les fermes s'organisent sur plusieurs niveaux comme les maisons de vil-
lage: étable pour le petit bétail au rez-de-chaussée, escalier extérieur menant à
l'étage dédié à l'habitation et la magnanerie dans le volume des combles.*



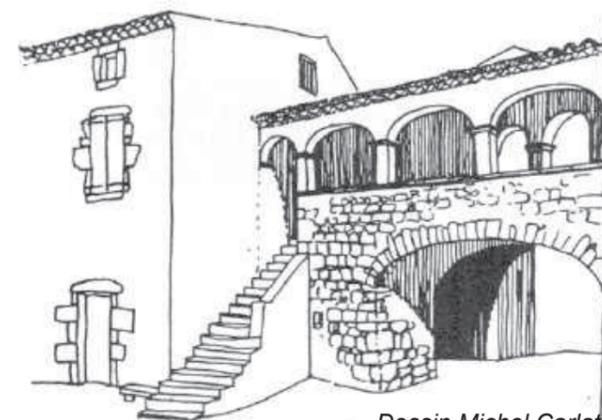
Les demeures bourgeoises mettent en scène l'entrée situé dans la travée centrale.



Couradou: terrasses couvertes en pierre servant de «balcons-séjours» permettait de 'décoconner', avant de filer la soie. Elles peuvent aussi faire passerelle et relier deux habitations au-dessus la voie publique.



Vazeille: fermes isolées Vazeille



Dessin Michel Carlat



les Salelles



Valos: ferme à cour fermée composée de plusieurs corps de bâti bien hiérarchisés.



3.1.2. Éléments architecturaux: matériaux et savoir-faire à maintenir.

ENTREtenir REHABILITER CONSTRUIRE

Les toitures: Perception importante, homogénéité des teintes

La tuile canal en terre cuite est le matériau qui caractérise aujourd'hui les toitures de Saint-Maurice. Jadis, la difficulté des transports contraignait à construire avec les matériaux locaux. Les toitures traditionnelles ont donc été naturellement couvertes en utilisant des matériaux pris ou fabriqués sur place (lause de schiste ou tuile canal). Plus pratique à manipuler et nécessitant moins de savoir-faire, la tuile de terre cuite a progressivement remplacé la lauze qui a disparu.



L'église et le coeur médiéval, Saint-Maurice



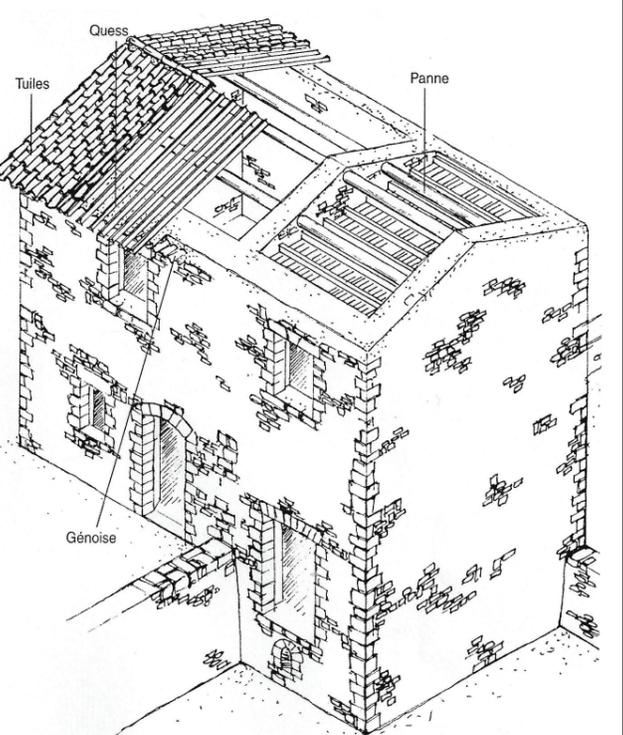
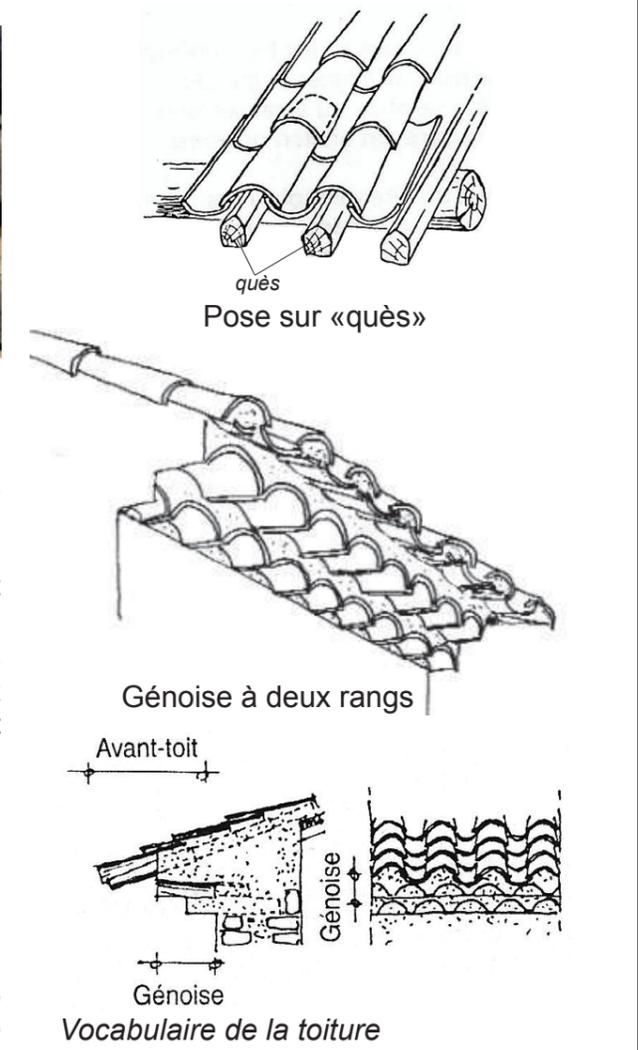
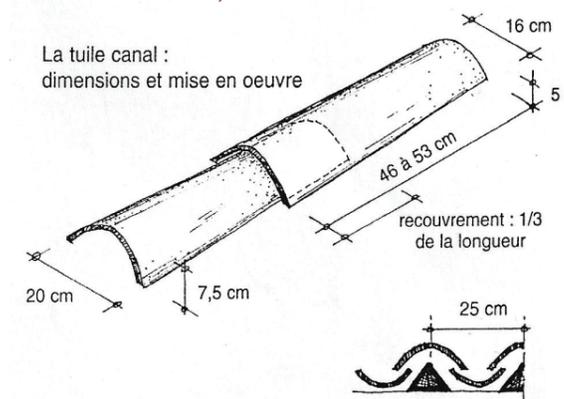
Les tuiles canals de courant et de couvert s'adaptent aux déformations de la charpente

Pente: La pente des toitures couvertes en tuiles canal est comprise dans des limites strictes. Insuffisante, l'eau remonte; trop forte, la tuile peut glisser. Dans l'ensemble les pentes varient entre 27 à 35%.

Faîtage: La ligne de faitage est surmontée des mêmes tuiles en tenant compte des vents pluvieux pour le sens de recouvrement. L'ensemble est maintenu en place par un mortier de chaux.

Rive: La rive se limite le plus fréquemment au nu du mur formant goutte d'eau, par une tuile de couvert ou une double tuile de couvert, mais elle peut être constituée par une génoise rampante.

Génoise: Vraisemblablement apparue comme fermeture d'avant-toit en Provence au début du XVIII^{ème} siècle, la génoise se généralise au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle dans le Vivarais. La génoise, formée d'un ou de plusieurs rangs décalés vers l'extérieur de tuiles canals maçonnées en position de couvert, constitue un surplomb plus ou moins saillant: en principe le nombre de rangs était fonction de la hauteur du bâtiment à protéger. Elle est également un élément de décor au même titre que les corniches. (peu présentes à St Maurice d'Ibie).



Les enjeux: Paysagers: cette nappe de toitures en tuiles canal forme un véritable paysage et participe au charme de Saint-Maurice d'Ibie. Dans le village comme dans les hameaux, les points de vue sur les toits sont nombreux: il convient de protéger la qualité des réalisations de ce qu'on appelle la cinquième façade.

La question des tuiles «mécaniques»: la généralisation de la tuile mécanique dite «romane» en centre ancien tend à appauvrir cette qualité paysagère. Visuellement beaucoup plus rigides à cause de leur configuration d'emboîtement ces tuiles concourent à un rendu très uniforme des toitures et ce malgré leur possible vieillissement artificiel.

L'isolation thermique: dans le bâti ancien, les déperditions thermiques par la toiture représentent 30% des déperditions totales. De mauvaises mises en oeuvre ont été repérés sur la commune.



Les Salèlles

Mise en oeuvre à éviter: interventions récentes aperçues sur la commune

Terrasse de toit à fort impact depuis la rue.



Fenêtre de toit à volet roulant trop saillante.



PST apparente.



Mitre rotative, extracteur.

Tuile de rive dite «à rabat» inadaptée aux couvertures en tuiles canals.



Surélévation de rive de toit.



Rehausse en talon de la génoise.

Les façades et leurs enduits: des décors à préserver

Les façades enduites sont traditionnellement celles qui sont constituées de maçonnerie de moellons (assemblage de pierres de formes irrégulières).

Si, sur la pierre de taille et la pierre équarris bien assisée, l'enduit est à proscrire, il n'en va pas de même avec ces maçonneries moins soignées.

L'assemblage des moellons constitue des murs composites avec des épaisseurs de joints disparates. Ces murs se composent de deux parements, intérieur et extérieur, et d'un bourrage, entre les deux, fait de petites pierres et de mortier. Ces murs sont systématiquement enduits afin de les protéger, de réguler leur porosité et de soigner leur esthétique.

Les décors

En milieu urbain et quelquefois en milieu rural, la coloration et la décoration des façades appelées à recevoir un enduit, a fréquemment été la règle au XIXème siècle et jusqu'au milieu du XXème siècle. La polychromie et la variété des décors qui subsistent encore de nos jours permettent d'imaginer que l'on était très loin de l'uniformité apporté par la généralisation ultérieure des enduits ciment. Le Saint-Maurice mondain du XIXème - début XXème siècle a connu cette vogue dans la décoration de ses façades. Certaines d'entre-elles comportent encore, rapportés sur l'enduit à la terre ou à la chaux des décors en trompe l'oeil réalisés à l'aide d'applats colorés et de badigeons.



La question des enduits et badigeons

- Les enduits existants peuvent être nettoyés ou restaurés, le décroûtage n'est pas systématique.
- L'enduit sur remplissage affleure le nu des éléments de pierre sans surépaisseur, sans creux ni faux joint.
- Les enduits terreux sont formulés à base de chaux grasse aérienne, ils sont souvent colorés par un badigeon de chaux légèrement teinté. Les enduits ciment ou trop hydrofuges «prêt-à-l'emploi» sont à proscrire en restauration.
- Les bandeaux, appuis, encadrements moulurés doivent être respectés.
- La teinte des enduits s'obtient en respectant les différentes tonalités propres aux façades.
- La finition d'enduit en coupe de pierre peut être prescrite, pour le traitement à rez-de-chaussée d'une façade dont les étages sont en pierre.



Encadrement au badigeon de chaux rehaussé d'un filet ocre et d'une ombre en trompe-l'oeil.



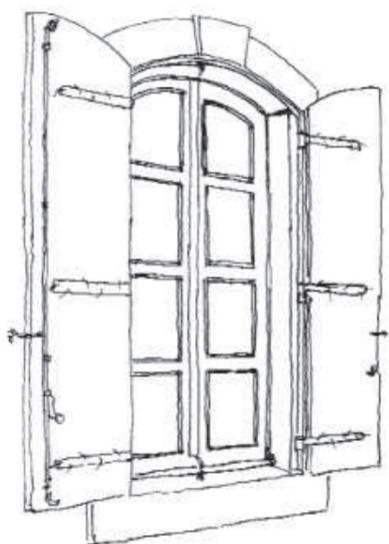
Programme décoratif surlignant la composition architecturale de la façade.



Chaîne d'angle peinte imitant la pierre de taille à bossage.

Fenêtres et contre-vent: les fenêtres racontent l'histoire

Leurs transformations subies au cours du temps témoignent de l'histoire de l'architecture et des modes de vie. Aujourd'hui, leur remplacement avec pour seule exigence l'isolation thermique et phonique, entraîne la perte de témoignage historique et de création artisanale de grande valeur.

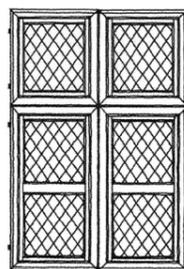


Fenêtre XVIIIème siècle.



Fenêtre XIXème siècle avec feuillure pour le contre-vent. Menuiserie à grands carreaux ouvrants à la française.

XVIème

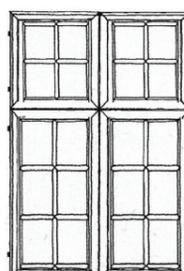


Vitraux



Fenêtre à croisillon

XVIIème

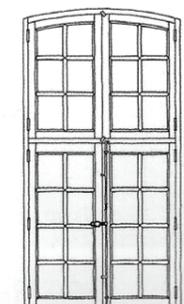


Croisée en bois



(non inventorié à St Maurice)

XVIIIème

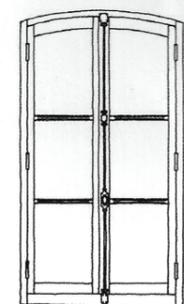


Petits carreaux



Baie cintrée à clé saillante. Volets à lames.

XIXème

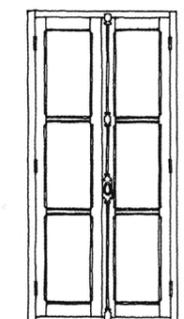


Grands carreaux



Baie cintrée ou droite avec feuillure pour volets.

XXème



Grands carreaux



Baie droite avec pré-linteau et appui saillant.

Portes et portails traduisent le goût d'une époque

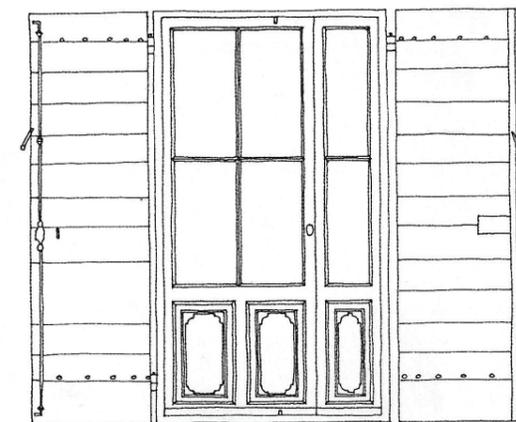
La porte, élément architectural de l'entrée, a toujours permis d'afficher la fonction du lieu et le statut social de l'occupant. Les portes et portails anciens de belle facture doivent être conservés et restaurés dans les règles de l'art tout comme les éléments de serrurerie et ferronnerie.



Porte double du XIXème siècle à panneaux moulurés et imposte.



Porte rustique à planches larges épaisses accolées.



Porte vitrée tiercée protégée par des volets à planches doublées (à lames croisées). Double porte vitrée (fin XIXème début XXème siècle) dispose de petits bois à moulures recoupant le vitrage. Partie basse en panneaux moulurés.

Anciennes échoppes

Les devantures commerciales participent à la qualité de présentation des façades et plus généralement à la qualité urbaine. Le village possède quelques beaux exemples d'échoppes anciennes qu'il convient de protéger. Les projets de création doivent prendre en compte des exigences patrimoniales, architecturales et esthétiques.



Echoppe.



Occultation par volet mobile



Echoppe transformée.



3.2. Préservation de l'écrin paysager

Les unités paysagères définissant l'identité de la commune sont définies par leur altitude relative mais surtout aux différentes utilisations du sol.

L'occupation du territoire s'échelonnait en altitude selon une « coupe-section » typique et repérable dans toute la vallée :

- la plaine agricole, secteur le plus productif aujourd'hui sur le plan agricole est identifiée par ses cultures spécialisées (vigne, lavandin...) ou non (prairies de fauche), la ripisylve
- les implantations agglomérées: village et Salelles, implantés au point de rupture de pente,
- cultures en terrasses sur les coteaux, aujourd'hui en partie en déprise et en cours de reboisement, mais l'arboriculture et les jardins d'agrément peuvent en maintenir une part en état
- les landes et anciennes pâtures sur les crêtes.

ENJEUX :

- préserver, mettre en valeur le paysage lithique des collines.
- mise en valeur / préservation des abords de la rivière Ibie, ripisylve et jardins potagers.
- maintien du végétal structurant, des échappées vertes et perspectives paysagères (changement d'échelle).



Entretien des faïsses et clapas qui se dégradent et perte progressive de lisibilité du paysage lithique.



Préservation des rives de l'Ibie et maintien des jardins et des perspectives paysagères sur l'Ibie et les collines.

3.3. Préservation de la qualité des espaces publics

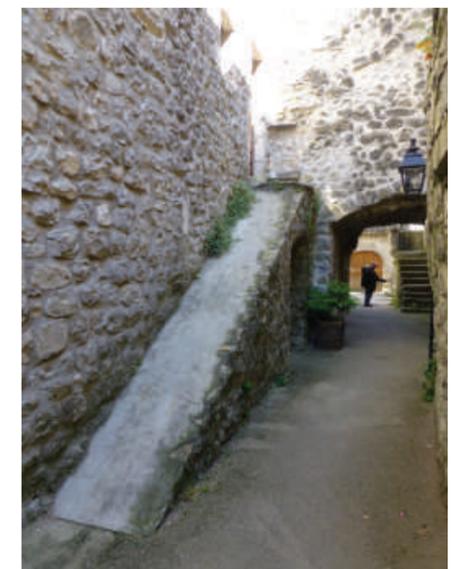
La diversité et la grande qualité des espaces publics a été soulignée dans l'étude. Le tissu médiéval du bourg a très peu évolué. Les constructions vernaculaires en pierre composent remarquablement l'espace public. L'extension urbaine en faubourg le long du foirail est très unitaire.

ENJEUX :

- préserver le tissu médiéval du bourg et des hameaux anciens.
- préserver la qualité spatiale des faubourgs XIXème s.
- améliorer le traitement des sols.
- favoriser le maintien des murs et murets qui accompagnent l'espace public.
- favoriser le végétal qui contraste et met en valeur le minéral.



Préservation, entretien et mise en valeur des murs en pierre qui accompagnent la voirie communale.



Amélioration de la qualité des sols des espaces publics.



L'église Saint Maurice



Chrisme sur claveau



Pierre antique en remploi



Le portail roman

3.4. Les protections en vigueur

3.4.1. Protections au titre des M.H.

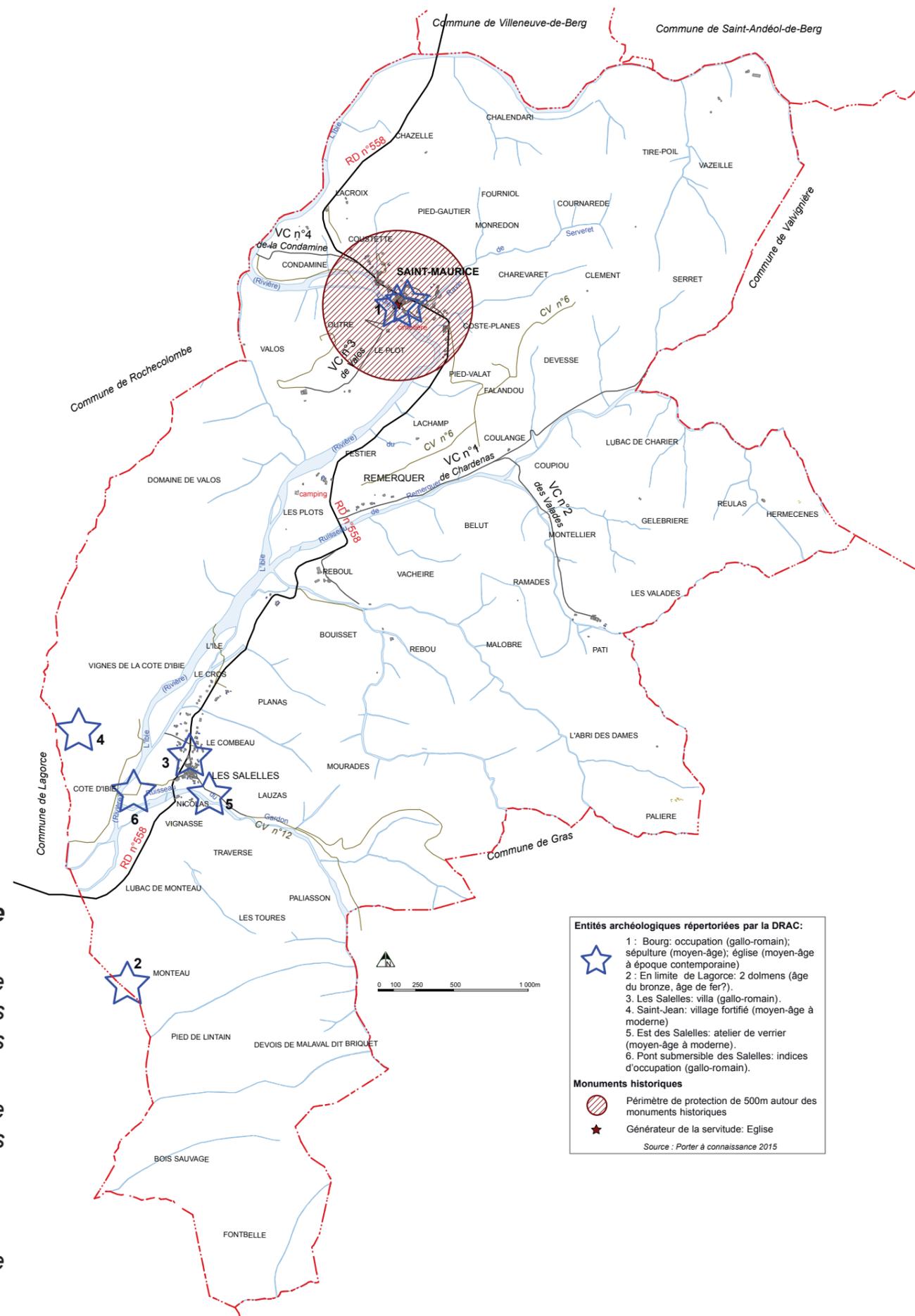
L'église Saint-Maurice du XIème - XIIème siècle est **inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH)** depuis le 6/6/1933.

Endommagée durant les guerres de religion et agrandie au XIXème siècle, elle conserve toutefois de l'époque romane un beau portail à voussures plein cintres ornées de tores. Des travaux d'agrandissement entrepris entre 1828 et 1834 ont réunifié les deux nefes (celle des paroissiens et celles des moines).

Consciente de la qualité de son patrimoine, la commune a entrepris de nombreux travaux de restauration: la demi-coupole peinte au XIXème siècle de médaillons naïfs, la couverture et les élévations extérieures ont été restaurées.

3.4.2. Protections sites archéologiques

Six sites archéologiques sont répertoriés par la DRAC sur la commune au titre de la carte archéologique nationale et datant de la période de la Préhistoire à la période médiévale.



Entités archéologiques répertoriées par la DRAC:

- 1 : Bourg: occupation (gallo-romain); sépulture (moyen-âge); église (moyen-âge à époque contemporaine)
- 2 : En limite de Lagorce: 2 dolmens (âge du bronze, âge de fer?)
- 3. Les Salelles: villa (gallo-romain).
- 4. Saint-Jean: village fortifié (moyen-âge à moderne)
- 5. Est des Salelles: atelier de verrier (moyen-âge à moderne).
- 6. Pont submersible des Salelles: indices d'occupation (gallo-romain).

Monuments historiques

- Périmètre de protection de 500m autour des monuments historiques
- Générateur de la servitude: Eglise

Source : Porter à connaissance 2015

3.4.3. Protections d'éléments de patrimoine et de paysage dans le PLU

- Éléments patrimoniaux protégés au titre de L.151-19 du code de l'urbanisme repérés sur le document graphique:

- chemins anciens à protéger: il s'agit ici de protéger l'accès à la crête Lachamp/Festier/Remequer, qui relie le village au camping dans un contexte remarquable, protégé des dangers de la route.

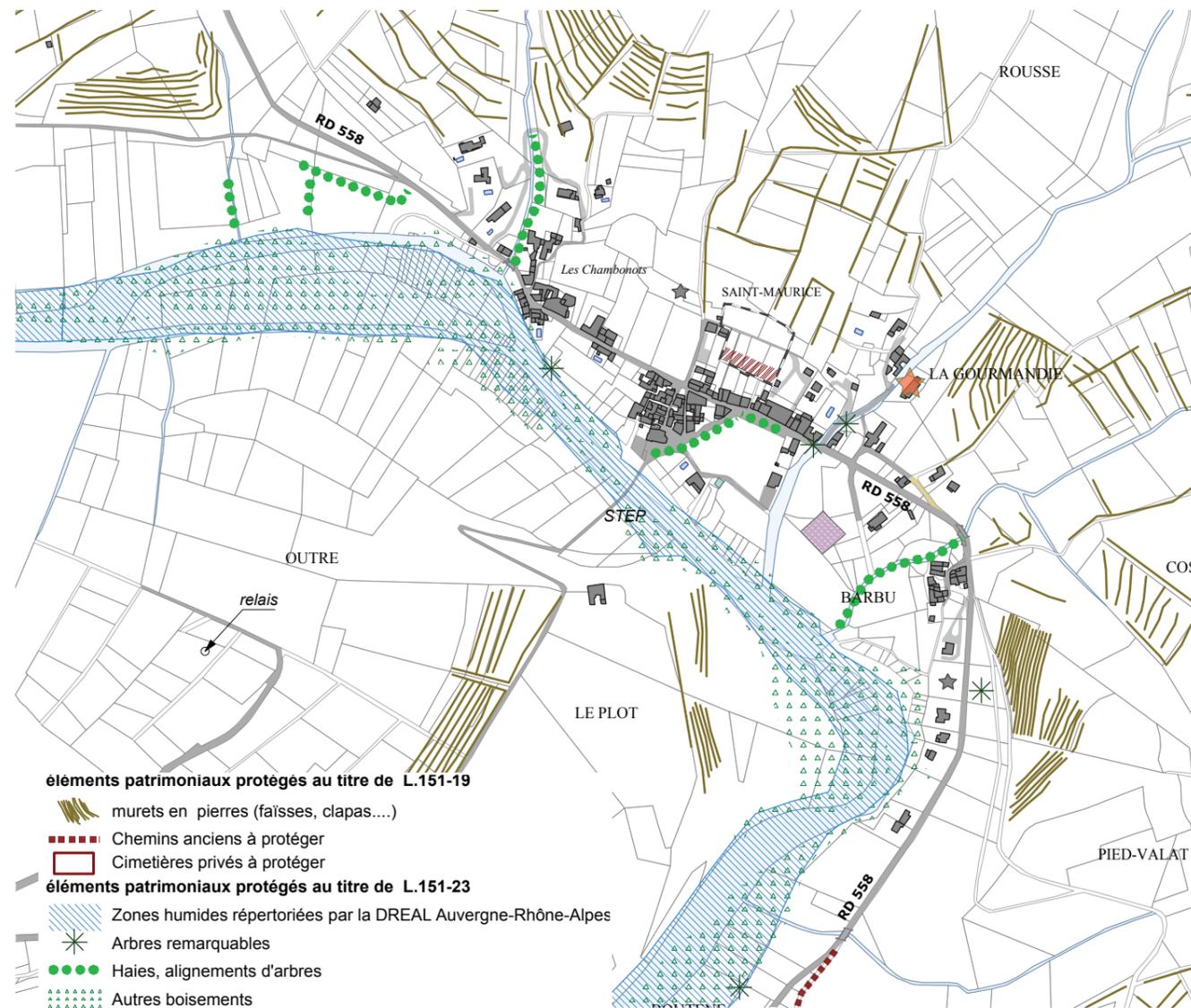
- murets en pierres (faïsses, clapas...): comme vu plus haut et dans le diagnostic environnemental, ces éléments constituent l'identité de la commune et de son paysage tout en étant support de biodiversité.

- cimetières privés: 4 cimetières protestants sont à protéger aux abords des Salelles

- Éléments de paysage, sites à protéger au titre de l'article L.151-23:

- Zones humides répertoriées par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

- Arbres remarquables, haies, boisements, repérés dans le diagnostic environnemental



4. PROPOSITION DE DELIMITATION DU SPR

Les enjeux du classement en SPR du territoire de St Maurice d'Ibie et de son futur plan de valorisation couvrent la **préservation du patrimoine bâti**, identifié selon sa datation (plan de datation relative) et ses caractéristiques qualitatives (bilan patrimonial architectural) - **l'insertion futur des constructions nouvelles** et leurs abords - la **mise en valeur des espaces publics** du bourg (bilan des espaces non bâtis) - la **préservation du paysage** qui lui sert d'écrin, notamment les faïsses et clapas, ainsi que les trames vertes (jardins, échappées) et bleues (la rivière et sa ripisylve).

Au vu de l'étude préalable, les enjeux de préservation et de mise en valeur nous paraissent exister au droit des quatre entités urbaines reliées entre-elles par l'urbanisation XIXème siècle : le bourg médiéval et son extension XIXème s. le long du foirail, les hameaux Chambonots, Gourmandie et Barbu et les faubourgs historiques qui les relient.

Le périmètre prend en compte l'écrin paysager, indispensable à la compréhension de l'organisation originelle du bâti et de son évolution en lien direct avec l'histoire locale et les pratiques agricoles anciennes: paysage lithique en terrasse, chemins transversaux de pâturage, jardins en accompagnement du bâti. Il prend en compte aussi l'Ibie et sa ripisylve, véritable colonne vertébrale structurante de la vallée et les jardins potagers irrigués par la rivière.

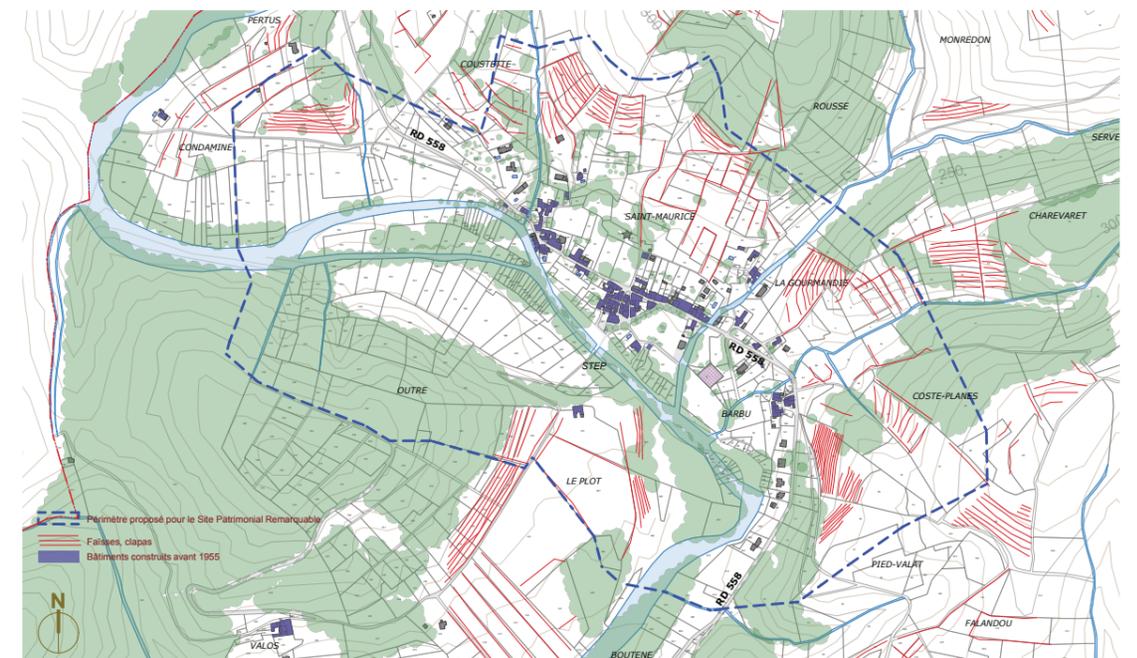
RAPPEL DES ENJEUX

- Préserver le bourg et les hameaux dans toutes leurs spécificités architecturales, urbaines et paysagères.

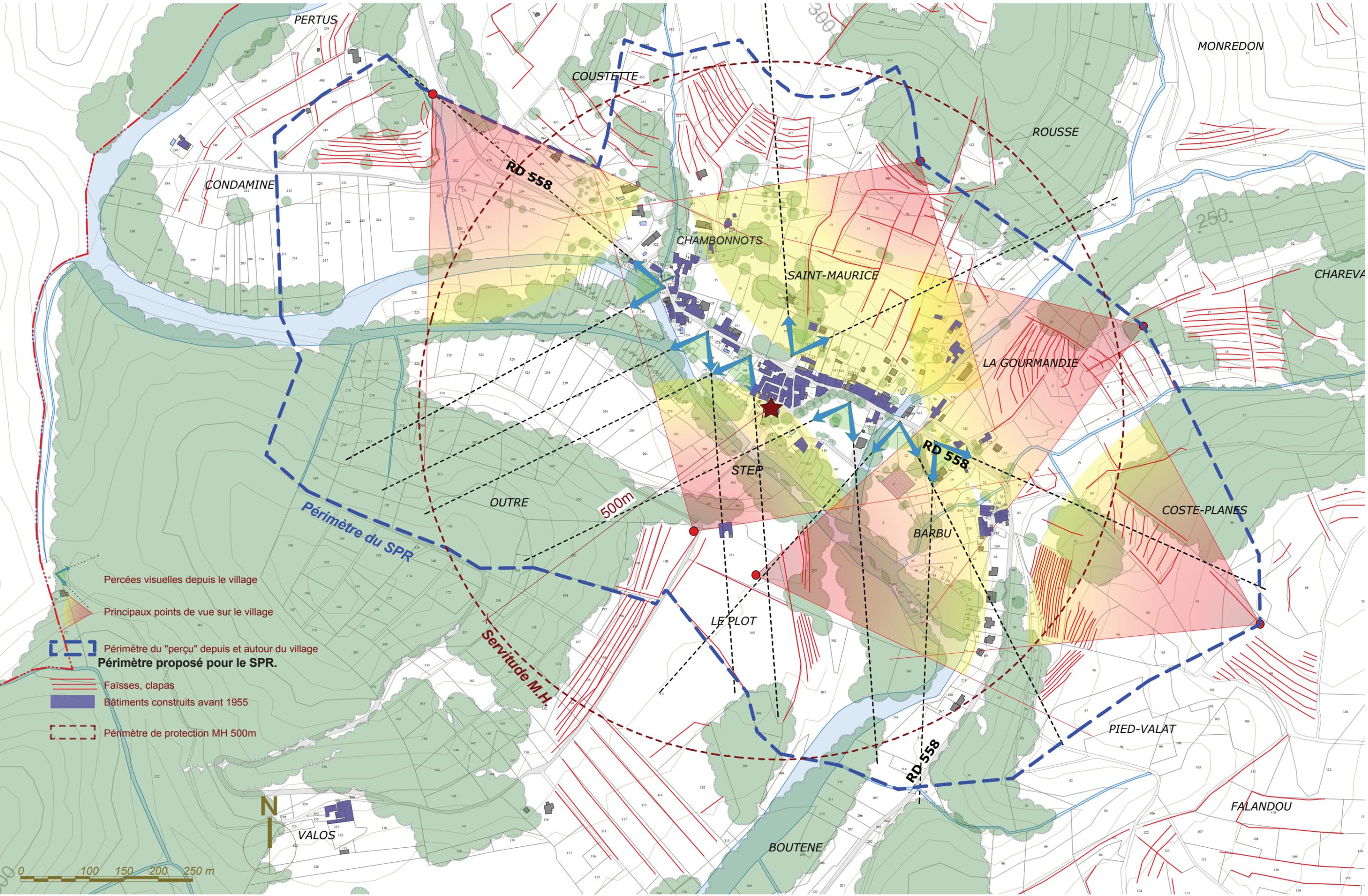
- Préserver les faubourgs historiques dans toutes leurs spécificités architecturales, urbaines et paysagères.

- Préserver et mettre en valeur l'écrin paysager lithique des collines.

- Préserver et mettre en valeur l'écrin paysager de la rivière Ibie.



Périmètre proposé pour le SPR de Saint-Maurice-d'Ibie.



- Percées visuelles depuis le village
- Principaux points de vue sur le village
- Périmètre du "perçu" depuis et autour du village
- Périmètre proposé pour le SPR.
- Faïsses, clapas
- Bâtiments construits avant 1955
- Périmètre de protection MH 500m

0 100 150 200 250 m

Mairie de St-Maurice-d'Ibie
Périmètre du SPR proposé

-  Périmètre proposé pour le Site Patrimonial Remarquable: 100 ha.
-  Faïsses, clapas
-  Bâtiments construits avant 1955
-  Périmètres de protection du M.H: 82 ha.

